

Entente hors-cours avec la Commission scolaire de Valleyfield

Congédié, Jean Faille retire une prime de plus de \$60,000.

par Marthe Martel
 La présidente et le directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, Mme Madeleine Lefebvre et M. Claude Meunier, dévoilaient à la population, par le biais des médias locaux, jeudi dernier, le contenu de l'entente signée le 28 novembre par la commission scolaire de Valleyfield, l'Association des directeurs généraux et M. Jean Faille, au sujet de son congédiement de ce dernier de son poste de

directeur général, le 18 avril 1983. L'entente stipule le rescindement des résolutions prises par les commissaires, les 27 janvier et 18 avril 1983, relatives au non-renouvellement du contrat de directeur général et à son congédiement de la commission scolaire de Valleyfield. M. Jean Faille se trouve donc à bénéficier d'un congé sans solde à la commission scolaire de Valleyfield à partir du 18 avril 1983 jusqu'au 30 juin de l'année scolaire suivant

la date où il lui sera possible de prendre sa retraite. M. Jean Faille est assuré d'une somme de \$60,000 répartie comme suit: \$11,500 lui seront remis trente jours après la signature de l'entente dont il est question ici (somme correspondant à la moitié du salaire qu'il aurait reçu à la commission scolaire de Valleyfield entre le 18 avril jusqu'à la date de son embauche à la commission scolaire de Fermont le 25 août 1983); \$9,250 lui seront remis le 30

juin 1984 (somme correspondant à la moitié de la différence entre son salaire à la commission scolaire de Fermont et celui qu'il aurait touché à Valleyfield); \$9,250 lui seront versés le 30 juin 1985 (somme correspondant à celle versée en juin 1984, mais pour l'année 1985). M. Jean Faille est également assuré de recevoir une autre tranche de \$30,000 au moment où il remettra sa démission à la

commission scolaire de Valleyfield. **PLUS DE \$60,000** Outre les sommes déjà mentionnées, M. Faille pourra recevoir certaines autres indemnités, jusqu'à concurrence de \$30,000. En guise de protection pour l'année 1984-1985, l'entente suivante a été prévue: une somme de \$10,750 sera versée à M. Faille s'il doit quitter (involontairement) la commission scolaire de Fermont à la fin de la présente année scolaire. En guise de compensation pour l'année 1985-1986, l'entente suivante a été prévue: une somme de \$7,500 par semestre sera versée à M. Faille s'il n'occupe aucun poste dans le secteur de l'éducation: un maximum de \$5,000 par semestre lui sera versé s'il occupe un emploi dans un secteur autre que ceux de Montréal, Laval et la Rive-Sud. En retour, M. Faille renonce à sa nomination comme direc-



Le nouveau directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, M. Claude Meunier, et la présidente, Mme Madeleine Lefebvre, ont dévoilé le contenu de l'entente signée avec M. Jean Faille. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

Leur démission de l'éducation à l'intérieur des régions de Montréal, Laval ou la Rive-Sud. **BON MARCHÉ** Aux dires de Mme Madeleine Lefebvre, il ne s'agit pas là d'une entente qui coûte cher. La commission scolaire compte aller chercher une somme de \$60,000 auprès du ministère. Elle est assurée que la première tranche lui sera remboursée et elle compte bien que le \$30,000 versable lors de la démission du directeur général le sera également. La commission n'aurait donc à payer que des indemnités pouvant aller jusqu'à \$30,000 couvrant les années 1984-1985 et 1985. "Le règlement n'est pas coûteux si on le

Suite à la page A-10

40,000 copies

le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec
 Deservant les régions de VALLEYFIELD, SOULANGES, ORMSTOWN, HUNTINGDON
 MERCREDI 21 DECEMBRE 1983
 28e Année - No. 41
 132 pages

Produits pétroliers
VOSCO
 LIVRAISON RAPIDE
373-4491
 des professionnels



Le camion a dérapé et les poteaux ont refusé de se tenir debout... (Photo Le Soleil)



Il ne reste plus, malheureusement, qu'à sortir la tronçonneuse. Des scènes comme celle-ci y en a des milliers dans la région. (Photo Le Soleil)

Quand le verglas perd son charme...

par Normand Morand
 Nous n'avions pas vécu pareille tempête de verglas depuis une vingtaine d'années. C'est dans la nuit de mardi à mercredi que la désolation a commencé à s'abattre sur le Québec et, bien entendu, dans la région du Sud-Ouest. Il est difficile d'évaluer les dommages du côté financier. On peut facilement parler de plusieurs centaines de milliers de dollars mais encore là, cela ne donne pas une juste idée de l'étendue des dégâts. Combien valent trois grosses branches qui ont succombé au poids de la glace avant d'aller mourir sur la neige? A combien évaluer les pertes d'aliments entreposés dans les congélateurs des citoyens de Soulanges qui ont dû subir une panne de courant qui s'est étendue pendant plusieurs jours? Combien de dérapages qui se sont soldés par des appels à la remorqueuse? Combien d'ailes ou de pare-chocs d'automobiles endommagés? Les heures de travail perdues? Les inquiétudes? Le stress? Le sentiment d'isolement? Les frissons quand il n'y a plus de chauffage? Etc. etc. Dans notre région, c'est le secteur Soulanges qui a été le plus durement touché par la tempête de verglas. Les employés d'Hydro-Québec ont travaillé pendant des jours

Suite à la page A-8

Selon les quatre pédiatres Des soins de qualité en pédiatrie au Centre hospitalier de Valleyfield

par Marthe Martel
 Les pédiatres du Centre hospitalier de Valleyfield n'ont pas du tout pris le fait que le manifeste qu'ils ont signé quant à la qualité des soins en pédiatrie ait été rendu public. Ils déclarent, dans un communiqué envoyé au Soleil, que les enfants peuvent être laissés à l'hôpital de Valleyfield en toute confiance. Le directeur général, M. Jean-Guy

Nadeau, qui est également signataire du communiqué envoyé au Soleil, allègue qu'il est faux de dire qu'il y a un manque de personnel au département de pédiatrie du Centre hospitalier et qu'il est nécessaire de souligner que les 16 lits dont on parle dans le manifeste ne sont pas toujours tous occupés. M. Nadeau parle même d'un faible taux d'occupation annuel contredisant ainsi les employés.

Du 19 au 29 janvier le Carnaval Baie des Neiges Robert Théorêt président honoraire

par Normand Morand
 La ville de Valleyfield vivra au rythme de son quatrième comite organisateur, carnaval annuel du 19 au 29 janvier prochain. C'est ce qui a été annoncé jeudi dernier par la présidente du Molson.



Marcel Bégin et Denis Paré de la Brasserie Molson en compagnie de Robert Théorêt, président honoraire, Linda Lessard, secrétaire, Pierrette Lecompte, présidente, Valhiver, Rachelle Bédard, trésorière et Marcel René, responsable de la programmation et de la technique lors du Carnaval Baie des Neiges. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Plus de 40,000 personnes avaient participé l'an dernier à cet événement et les organisateurs ont fait en sorte que les festivités suscitent encore autant sinon plus d'intérêt cette année. Une quarantaine d'organismes tiendront des activités dans le cadre de la quatrième édition du Carnaval Baie des Neiges. Des centaines et des centaines de personnes sont donc impliquées dans ces festivités hivernales. Depuis le début de novembre, les membres du comité organisateur ont multiplié les réunions afin que tout soit en place pour le carnaval. Outre la présidente Mme Lecompte, le comité est composé de Linda Lessard, secrétaire, Rachelle Bédard, trésorière, Marcel René, responsable de la programmation et de la technique et de

Suite à la page A-10

Taxes à Valleyfield La hausse sera limitée à 6 pour cent

le soleil
**PAS DE PARUTION
 MERCREDI PROCHAIN
 28 DECEMBRE**

Veillez prendre note que Le Soleil du St-Laurent ne sera pas publié mercredi prochain, le 28 décembre. En conséquence, les bureaux du Soleil, situés au 68, rue Ste-Cécile, à Valleyfield, seront fermés à compter de jeudi midi, le 22 décembre. Les opérations normales reprendront jeudi, le 29 décembre à 9 heures. Il est également à noter que les bureaux seront fermés lundi, le 2 janvier.

L'heure de tombée pour les communiqués, les annonces commerciales et les annonces classées en vue du journal du 4 janvier 1984 a été fixée à 16 heures, vendredi, le 30 décembre.

Quant à la hausse de la taxe foncière, elle se limiterait ou serait légèrement inférieure au 6 pour cent visé par le maire Tinus Moojinkind lors de la présentation du bilan financier en novembre dernier. Il nous a été possible d'obtenir ces quelques informations d'une source digne de foi. Depuis plusieurs semaines, les élus municipaux ont multi-

Suite à la page A-10



Noël, c'est la fête de L'Enfant qui est né. C'est la fête de l'amour. C'est l'occasion de réjouissances et d'heureuses retrouvailles. Le Journal LE SOLEIL, la direction, le personnel et les annonceurs souhaitent à tous les lecteurs le plus merveilleux des Noël. Quant à l'année 1984, nous formulons le voeu qu'elle soit remplie de santé, de bonheur et de paix... Joyeuses Fêtes. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

MOI JE SAIS MAGER, TOI LE SAIS-TU? JE ME PERFECTIONNE

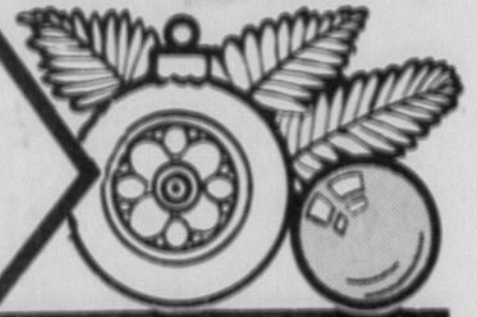
Vous trouverez à l'intérieur de votre journal le soleil d'aujourd'hui le programme des activités de la Cité des Arts et des Sports Inc pour la période de janvier à septembre 1984

La Direction, le personnel et les usagers vous souhaitent de Joyeuses Fêtes!
 Que 1984 soit une année d'activités physiques et culturelles pour vous et pour les vôtres



Les meilleures fragrances à offrir à Noël

- AZARRO Anne-Marie • ANNABELLE • Aviance • ANAIS • AZIZA • Brunante • BLUE STRATOS
- Christian Breton • BRUT CACHET • Chimère • CABOCHARD • Christian Dior • BAL à VERSAILLES
- CHANTILLY • Pierre Cardin • FIDJI • Grès • LANVIN • Marcelle • MOLINEUX • Musk • Jean Naté
- NINA RICCI • Paco Rabane • OLDSPICE • QUELQUES FLEURS • Prince Matchabelli • TABAC • ROCHAS



toujours
au plus bas prix

ROBERT VACHON

273 SALABERRY 371-1967
VOISIN DE L'HOPITAL - VALLEYFIELD

soleil-express

COMMUNICATION QUÉBEC

Voici une liste de publications gouvernementales que l'on peut se procurer à Communication-Québec: Choix de publications, Des droits en toute égalité, Aide aux économies d'énergie, Hiver-Québec 1984, Ski Québec 1984, Changements au régime des rentes du Québec, Au jour le jour l'information sur Kino-

Québec).

RÉGIME DES RENTES

Les prestations du régime des rentes du Québec seront indexées à 6,7% en janvier 1984. Cette majoration correspond à l'augmentation des prix à la consommation. Les prestations revalorisées sont les rentes mensuelles de retraite, de conjoint survivant et d'invalidité, en cours

de paiement en décembre 1983.

COMMUNICATION-QUÉBEC (bis)

Le bureau de Communication-Québec à Valleyfield restera ouvert pour la période des Fêtes. Il est situé au 50 Nicholson à Valleyfield. Son numéro de téléphone est 371-9111.

CENTRE DE BENEVO-LAT

Le Centre de bénévolat sera fermé pour la période des Fêtes soit du 24 décembre au 2 janvier. Le conseil d'administration et la coordonnatrice du Centre souhaitent un Joyeux Noël aux bénéficiaires et aux bénévoles.

FEU A ST LOUIS DE GONZAGUE

La semaine dernière paraissait dans Le Soleil un article portant sur un incendie qui a complètement ravagé une maison de St-Louis de Gonzague. La victime de l'incendie, M. Denis Daoust, faisait savoir au Soleil cette semaine que la photographie accompagnant le texte ne représentait pas sa maison, mais une autre qui a été incendiée il y a environ un mois. Mille excuses! Faut dire que notre photographe est allé prendre la photo le lendemain du party du Soleil...

INSPECTION SOUS MARINE JPB

Dans un jugement rendu récemment, le Commissaire du Travail Paul Dufault, a ordonné la réintégration avec compensation d'un travailleur à l'emploi de la firme Inspection sous-marine JPB qui effectuait des travaux à la prise d'eau de Valleyfield. L'employé s'était plaint d'un manque de sécurité et il avait été congédié. Le commissaire a conclu qu'aucun employeur ne peut congédier un employé parce que ce dernier s'est plaint des conditions de sécurité sur son lieu de travail même si les plaintes devaient se révéler sans fondement.

AGE D'OR BELLERIVE

Nos activités de mardi cesseront pour la période des Fêtes. Nous nous retrouverons le mardi 10 janvier. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter Joyeux Noël et Bonne Année à tous nos membres.

LE PÈRE NOEL ET LES SABRES

Le Père Noël sera présent lors de la joute des Sabres à l'arena du Cégep de Valleyfield qui sera disputée à compter

Centre d'information sur l'emploi

Info-Centre a reçu le "Guide pratique des études collégiales". Etant conscient que toutes les orientations scolaires ne s'équivalent pas, en termes d'emploi, voici quelques indications qui permettront d'explorer avant de choisir.

Saviez-vous que le chômage touche:

- 25% des jeunes ayant un cours secondaire,
- 13% des diplômés des Collèges,
- 7% chez les universitaires et seulement 4% hors d'une période de récession. Les études ne garantissent plus un travail mais protègent au moins contre le chômage chronique.

De nos jours quels

sont donc les paramètres qui doivent influencer le choix d'une démarche scolaire?

- De toute évidence, il faut acquérir le maximum d'instruction.
- Bouffer le plus de maths et de sciences possible.
- Viser l'excellence en tout.
- Acquérir une formation générale solide.
- Être prêt à s'éloigner des grands centres saturés de spécialistes.
- Il n'y a pas de choix miracle mais il vaut mieux viser des secteurs en expansion tels: l'informatique, le génie, la biotechnologie, la physique, l'aérospatial, la santé et l'administration.

Bon choix scolaire!

Formation Professionnelle Collégiale
Nombre admissions 1983
Nombre finissants 1981
Sans emploi
Salaire moyen 1981.

- Techniques Hygiène Dentaire 165 - 87 - 0% - \$13,242.
- Techniques infirmières 1126 - 1542 - 18% - \$18,529
- Technique de chimie-analytique 84 - 76 - 13% - \$15,274.
- Technique de fabrication mécanique 329 182 - 5% - \$18,396
- Electrodynamique 1662 231 - 17% - \$17,251
- Techniques policières 439 - 275 - 46% - \$17,379
- Assistance Sociale 174 - 177 - 40% - \$12,649
- Secrétariat 1251 - 977 - 11% - \$11,180
- Techniques de Loisirs 194 - 109 - 29% - \$11,368



Un cadeau original pour le conseiller Gérard Leduc, le "stop" qui avait été installé par son prédécesseur à l'angle Sullivan et St-Charles. Notons que le panneau porte même le nom de cet ex-conseiller. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

Souhaits
les meilleurs
pour Noël
et le
Nouvel An

DANIEL VACHON

CONSTRUCTION DANIEL VACHON Enr.

CONSTRUCTION ET RENOVATION,
ENTREPRENEUR EN FONDATION

39 RTE 236
ST-STANISLAS DE KOSTKA
TEL.: 373-2088

POISSONNERIE DÉLICES DE MER

191 MADEN, VALLEYFIELD
371-2696

SPECIAL DES FÊTES

PINCES DE CRABES ALASKA (KING)	\$9.75 LB	\$21.49 KG
COCKTAIL DE CREVETTES	\$10.49 LB	\$23.12 KG
COQUILLES ST-JACQUES (MAISON)	\$2.50 CHACUNE	
HOMARD CUIT	\$5.29 LB	\$11.66 KG

OUVERT
24 heures / jour

Pour du poulet cuit à point... UN SEUL NUMERO:

373-4419

MENU DU JOUR
SALLE À MANGER LICENCIÉE
SERVICE AU COMPTOIR

ROTISSERIE SALABERRY

295 Salaberry Valleyfield

«Louis va vous reconduire!»

Un bon conseil avant de laisser vos invités prendre le volant.

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
En collaboration avec LE SOLEIL

Meilleurs Souhaits!

Thérèse, Marcel et Hélène et Chantal offrent à tous leurs clients et amis leurs vœux de bonheur et santé à l'occasion des fêtes!

Salon Thérèse

54 ALEXANDRE VALLEYFIELD
373-7914



Les employés municipaux de Valleyfield se sont bien amusés lors de leur soirée annuelle du temps des Fêtes. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)



Le conseiller Roger Lécuyer a eu droit à la liste électorale de son district. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

de 20 heures ce soir. L'admission sera gratuite pour tous les enfants de 15 ans et moins qui seront accompagnés de leurs parents.

NOEL A BELLE-RIVE

Célébration du Pardon... Mercredi, le 21 décembre à 19h15.

Messes de Noël... Samedi, le 24 décembre à 21h et à Minuit. Dimanche, le 25 décembre à 9h30 et à 10h45.

A.Q.D.R.

Les membres de l'A.Q.D.R. qui désirent renouveler leur carte pour l'année 1984 peuvent se rendre au secrétariat, 30 rue St-Thomas. Le bureau est ouvert de 13h30 à 16 heures du lundi au vendredi. La présidente Mme Béatrice Dumouchel offre ses meilleurs vœux aux membres et à l'exécutif. Ses vœux parlent de paix, santé, joie et bonheur. Pour renseignements concernant l'Association Québécoise des Droits des Retraités, on peut composer 373-2271 ou 373-3406.

17 BLESSÉS A VALLEYFIELD

17 personnes ont été blessées lors d'accidents de la circulation survenus à Valleyfield au cours du mois de novembre. Les



Vendredi soir dernier avait lieu le dépouillement de l'arbre de Noël des employés municipaux de Valleyfield. Le Père Noël a remis au maire Tinus Mooijekind une maquette où l'on aperçoit des cols bleus au travail. On se rappelle la réplique du syndicat des employés manuels à l'une des déclarations du premier magistrat. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)



Le conseiller Jean-Claude Garand a reçu un "pic". Ses adversaires n'ont qu'à bien se tenir... (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

Cinq incendies ont causé des dommages supérieurs à 1,000\$. Finalement, 919 billets de stationnement ont été émis.

LE MEILLEUR MOYEN DE CONNAITRE L'INFORMATIQUE

COURS DEBUTANT LE 9 JAN. 84

ECOLE PRIVEE INSTITUT PROFIL 2000 INC.

NO. DE PERMIS M.E.Q. 428-506

EDIFICE LE CHATELAIN
98 CHAMPLAIN VALLEYFIELD
373-2000

INSCRIPTIONS 5-6 ET 9 JANVIER 1983

- cours du jour et du soir
- cours intensif (45 heures)
- Traitement des données (comptabilité Informatisée)
- Traitement de textes

«C'est en famille qu'on s'INFORMATISE»

COURS SPECIAUX PARENTS-ENFANTS (SI LA DEMANDE LE JUSTIFIE)

INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE (LOGO-BASIC)

TOUTS LES JOURS DE 15h30 A 18h30 ET LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT
HEURES DE PRATIQUE SUR ORDINATEURS DISPONIBLES \$3.00 HEURE, POUR TOUTS

BIENVENUE A TOUS!

Meilleurs Vœux!

LISE LEBOEUF DESROSIERS

GISELE CHARTRAND TESSIER

Un Noël bien joyeux
Un Jour de l'An merveilleux

J&L PIÈCES D'AUTOS

96 Tessier Nitro 373-1375

les petites annonces
● le soleil
373-8555

Téléthon les 4 et 5 février

Un comité de levée de fonds régional pour l'Association de la paralysie cérébrale

par Marthe Martel.

Les responsables de l'Association de la paralysie cérébrale de Valleyfield ont donné une conférence de presse vendredi dernier pour annoncer la formation d'un comité de levée de fonds régional, lequel entrera en action lors du téléthon provincial qui se déroulera les 4 et 5 février prochain.

M. Jean Desjardins, président du comité de levée de fonds, a expliqué que celui-ci avait été formé à la suite de la décision du chapitre de Montréal de l'Association de la paralysie cérébrale de décentraliser ses services.

M. Desjardins a expliqué que des comités régionaux avaient été formés dans le but de sensibiliser la population de chaque région aux problèmes vécus par les paralytiques cérébraux et d'ainsi donner, avec l'aide de l'argent amassé, de meilleurs services.

Le comité régional de levée de fonds entrera en action lors



Le comité de levée de fonds est composé des personnes suivantes: Mme Céline Giroux, MM Gilles Clément, Bernard Trépanier, André Desjardins, Normand Brunet, Jean-Louis Trépanier. Les membres du comité vont travailler en collaboration avec le responsable de l'Association de la paralysie cérébrale à Valleyfield, M. André Marquis. (situé à l'extrême gauche). (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

du téléthon dans les municipalités faisant partie des comités de Beauharnois, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

Outre la levée de fonds effectuée par le biais du téléthon provincial, différentes activités seront organisées dans la région. L'argent amassé lors de ces activités demeurera dans la région et servira à donner des services aux paralytiques cérébraux des comités couverts.

Les membres du comité de levée de fonds ont appelé aux clubs sociaux et aux différents organismes du milieu afin de demander leur aide pour la mise sur pied de activités spéciales. Ceux qui aimeraient apporter leur collaboration peuvent contacter Mme Manon Bergevin à 371-6975.

Mentionnons d'autre part que le comité de levée de fonds est à la recherche de bénévoles prêts à participer à

l'organisation du téléthon provincial qui aura lieu les 4 et 5 février. "Nous sommes à la recherche de personnes désireuses de contribuer à ce que la zone Sud-Ouest obtienne le maximum de fonds", a-t-on indiqué.

Toute personne intéressée à devenir bénévole doit communiquer avec M. Michel Léger à 373-4995 pour le secteur Valleyfield, Mme Lucie Gagnon à 264-4503 pour le secteur

Huntingdon, Mme Diane Ruel à 453-7307 pour le secteur Vaudreuil-Soulanges Mme Rachelle Pelletier à 429-4964 pour les secteurs de Beauharnois et Chateauguy. Rappelons que l'Association de la paralysie cérébrale, section Valleyfield, existe depuis un an. Elle compte une soixantaine de membres dont 40 paralytiques cérébraux et une vingtaine de membres amis.

Renouvellement d'un contrat Roger Levert provoque des étincelles

par Normand Morand.



ROGER LEVERT

de constater que les élus doivent s'en tenir à la ligne de conduite désignée lors du comité de travail (caucus) sans quoi il risque d'avoir des étincelles lors de l'assemblée publique. En somme, le conseiller Levert a créé une première lundi soir et soyons assurés qu'il ne s'agira pas d'une dernière. Un jour viendra où il y aura des tempêtes à la table du conseil... et il n'est peut-être pas si loin que cela.

Le conseiller Roger Levert a brisé la glace lundi soir lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Valleyfield. Jusqu'à maintenant, personne n'avait élevé la voix à la table du conseil mais M. Levert aura été le premier à réagir publiquement sur un point précis.

Suite à une recommandation du gérant concernant le renouvellement du contrat de coordination à l'évaluation, le conseiller Roger Levert a proposé que la recommandation soit adoptée confiant ainsi un mandat de trois ans à compter de juin prochain à M. Galarneau (coordonnateur).

Spontanément, M. Levert a lancé: "Passez-moi en pas d'autres comme celle-là. Je suis d'accord pour que le contrat soit renouvelé mais nous ne nous sommes pas entendus concernant la durée du mandat."

Le conseiller Gilles Brisson a quant à lui expliqué qu'il était

également contre l'octroi du contrat pour une durée de trois ans. M. Lécuyer a finalement retiré sa proposition et Jeannot Marcell a suggéré que le sujet soit reporté à la prochaine réunion du conseil.

Rappelons qu'un employé comme M.

Galarneau doit être avisé au moins six mois avant la fin de son contrat si le conseil a l'intention de ne pas lui renouveler. De plus, la politique de l'hôtel de ville est de confier des contrats d'une durée de trois ans à ses cadres supérieurs.

Cette discussion a néanmoins permis aux personnes dans la salle

Les billets d'autobus augmentent de 20 pour cent

par Normand Morand

A compter du 1er janvier, il en coûtera 20 pour cent de plus aux citoyens qui utiliseront le service de transport en commun (autobus) offert par la CTCUM.

Le maire Mooljekind a révélé lundi soir lors de l'assemblée du conseil que le trajet entre Valleyfield et la station de Métro Angrignon coûtera 3,10\$ sur le billet ache-

té à l'unité. Par le biais d'un livret, le coût sera de 2,60\$. Quant au transport mensuel, il sera de 76,50\$.

De plus, lors de cette assemblée, un mandat a été confié au comité chargé de négocier un contrat entre la municipalité et la CTCUM.

Le conseiller Gordon Dupuis a proposé que le conseil municipal rencontre Mme Nicole Thibault, responsable

du comité des usagers du transport en commun pour la région.

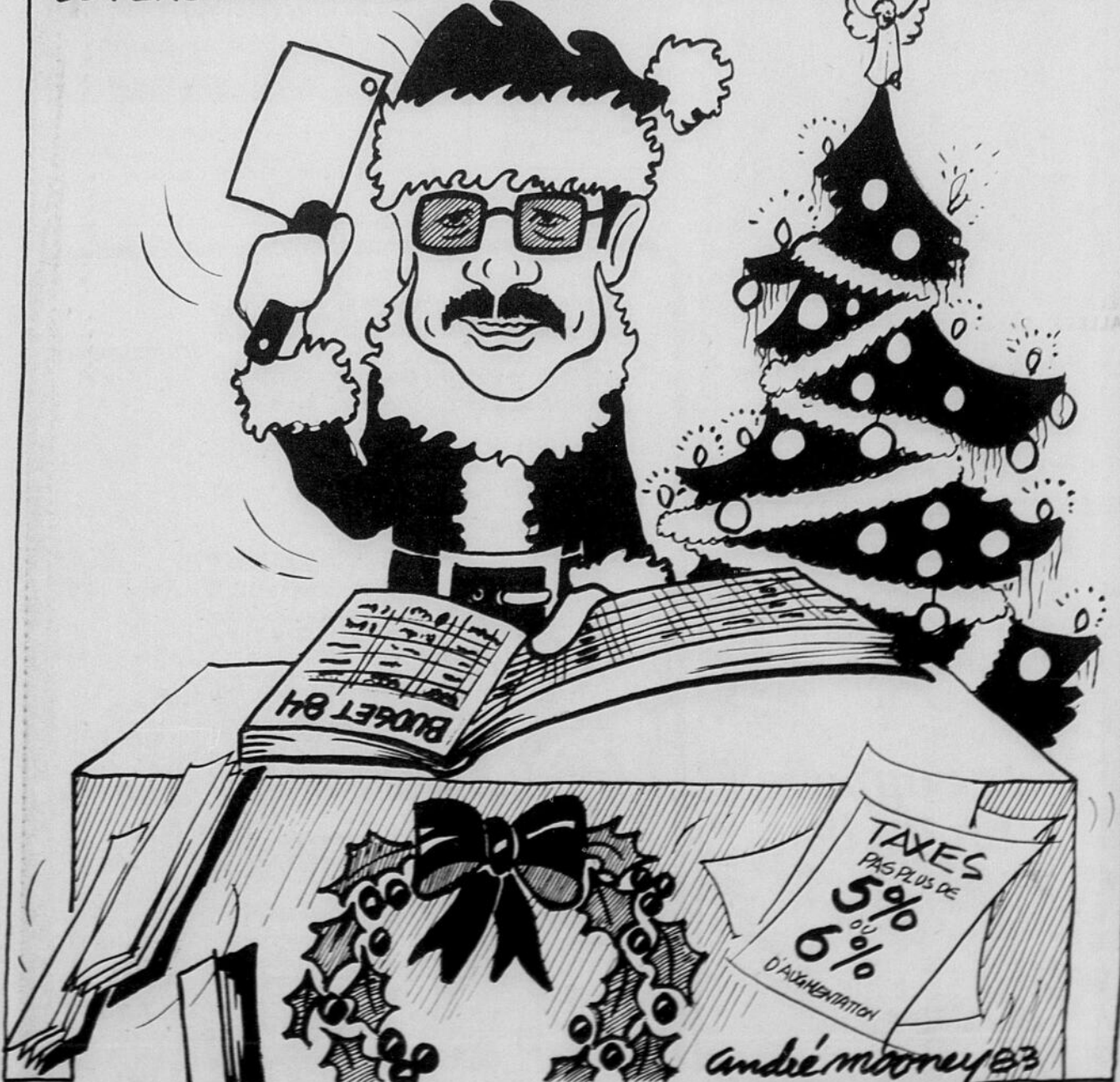
Finalement, la municipalité de St-Louis de Gonzague et

la Corporation de développement économique ont appuyé Valleyfield dans ses démarches en vue de l'amélioration du transport en commun.

les petites annonces

Secteur VALLEYFIELD 373-8555 Secteur CHATEAUGUY 692-8555

LE PÈRE NOËL A TENU PROMESSE... MAIS AVEC DE NOMBREUSES COUPURES



C'est M. André Marquis qui en est le responsable. Au chapitre des services rendus jusqu'à présent, l'Association a à son actif: l'identification de la clientèle (que l'on évalue à environ 125); la mise sur pied l'été dernier, d'un centre de stimulation précoce, le prêt d'équipements spécialisés, le transport bénévole, le gardiennage à domicile d'enfants paralytiques, l'aide financière en vue du

maintien du paralytique dans son milieu, les cours de bliss (langage symbolique permettant au paralytique de s'exprimer). Mentionnons finalement que l'an dernier, c'est \$25.000 qui avaient été amassés dans la région lors du téléthon. Cette année, on espère bien, avec la mise sur pied d'un comité de levée de fonds régional et l'organisation d'activités spéciales, amasser davantage.

LES TROIS ROUES MOTRICES POUR UN CADEAU DES FETES SECURITAIRE

F. & J. Sepage Moto INC.

VENTE ET SERVICE

2862 ROUTE 201 SUD ORMSTOWN 829-3044

Le Temps des Fêtes à La Meublière

JEAN CHAREST co-proprétaire LUC CLAIRMONT co-proprétaire LUCIEN DESROCHERS VENDEUR ROBERT MUDIE VENDEUR

VOUS INVITENT A CELEBRER LES FETES AVEC Hotpoint

Le dernier cri en électroménager

FOUR MICRO-ONDE

VOICI ENFIN LE FOUR À MICRO-ONDES QUI VOUS PROCURERA LA PERFORMANCE CULINAIRE QUE VOUS RECHERCHER, LE FOUR À MICRO-ONDES RÉVOLUTIONNAIRE DUAL WAVE™.

La clé d'une bonne performance culinaire avec un four à micro-ondes réside dans la distribution uniforme des micro-ondes à l'intérieur de la cavité du four. Jusqu'à présent, la plupart des fours à micro-ondes comportaient des "zones chaudes" et des "zones froides", attribuées à une distribution inégale des micro-ondes.

Nous avons remédié à ces problèmes de micro-cuisson dans le nouveau et unique four à micro-ondes Dual Wave™, conçu pour vous assurer une cuisson uniforme.

Voici de quelle façon il fonctionne!

Dans la partie supérieure du four, une antenne émet dans un mouvement rotatif régulier des micro-ondes qui, contrairement aux autres fours à micro-ondes, sont également distribués dans la partie inférieure du four. Les aliments sont donc enveloppés par des flux de micro-ondes provenant de la table et de la voûte du four. Les résultats sont sensationnels: la cuisson se fait bien et uniformément et il n'est pas nécessaire de retourner la plupart des aliments. De plus, il n'y a aucune plateforme louvoyante encombrante de telle sorte que chaque pièce carrée de la cavité du four peut être utilisée pour la cuisson.

Seuls les fours à micro-ondes Dual Wave™ distribuent les micro-ondes à la partie supérieure et à la partie inférieure du four pour vous procurer une cuisson uniforme de vos aliments.

CARACTERISTIQUES:

- NIVEAUX DE PUISSANCE VARIABLE
- COMMANDES DE CUISSON MECANIQUE
- MINUTERIE 25 MINUTES
- DECONGELATION
- PORTE DE VERRE NOIR TRANSPARENT
- GUIDE DE MICRO-CUISSON ET LIVRE DE CUISINE DE LUXE
- CAPACITÉ DU FOUR 1.4 PI CU.-39.6 L
- HAUTEUR 15.5 PO.-39.5 CM
- LARGEUR 24 PO.- 61 CM
- PROFONDEUR 17 PO.- 43 CM

SPECIAL NOEL \$ 429⁰⁰ LA MEUBLIERE

VIDÉOS Panasonic Omnivision VHS

8 heures avec touche électronique Système VHS Sélection jusqu'à 14 jours

Spécial La Meublière

SOUHAITEZ JOYEUX NOEL AVEC UN VIDEO PANASONIC

MAGASINS A VOTRE DISPOSITION DANS LA REGION

La Meublière PLANTE & CLAIRMONT

257 BOUL D'ANJOU CHATEAUGUY 691-2811

22 RUE LAMBTON ORMSTOWN 929-2326 17 DU MARCHÉ VALLEYFIELD 373-4855

PLAN MISE DE COTE

Lettre ouverte

Nous, le vrai monde, on exige des garanties

Un Noël radieux et un Nouvel An tout aussi merveilleux. Merci à notre clientèle de nous avoir témoigné leur confiance tout au long de l'année.

Lise et son personnel

Lise Leblanc, prop.

Joyeux Noël et Bonne Année

féminin
Funel

365 Boulevard du Hâvre VALLEYFIELD 371-7900

Telle est la réaction du Front commun des assistés sociaux du Québec face à la déclaration de Mme Monique Bégin, ministre fédérale de la santé et du bien-être social, à l'effet que le projet de réorientation de l'aide sociale du gouvernement du Québec serait fait pour le "petit monde" et non contre. Nous, les assistés sociaux (nous sommes près de 700,000 au Québec) refusons d'être considérés comme une catégorie de citoyens à part. Si nous sommes absents du marché du travail, ce n'est pas par choix, ni parce que nous sommes paresseux. Nous, les assistés sociaux, sommes des gens qui avons été exclus du marché du travail.

Nous trouvons la réaction de Mme Bégin, remplie de préjugés et méprisante à l'égard des assistés sociaux. C'est pourquoi nous avons décidé de réagir et de lancer l'OPERATION VRAI MONDE qui consiste en l'envoi de cartes de Noël à Mme Monique Bégin et Mme Pauline Marois. L'objectif de cette action est d'exiger, d'une part, des excuses sur la déclaration de Mme Bégin sur le "petit monde" et d'autre part, de demander à Mesdames Bégin et Marois qu'elles exigent, du gouvernement, l'abolition des articles 12 de la loi et 14, 15 du règlement. Contrairement à leurs déclarations, ceux-ci permettent de couper tout assisté social qui refuse un emploi ou un plan de relèvement socio-économique.

UNE OPERATION QUI FAIT PARTIE D'UN PLAN D'ACTION

Cette opération, bien qu'elle vise Mesdames Bégin et Marois, fait toutefois partie d'un vaste plan d'action qui s'échelonne sur plusieurs mois et portera sur le projet québécois de réorientation de l'aide sociale. Dorénavant, il y aura à tous les 14 et 15 du mois (ce, en souvenir des articles 14-15 du règlement de la loi d'aide sociale) des actions afin d'obtenir du gouvernement du Québec, les garanties suivantes:

I. SUR LE LIBRE CHOIX

Dans sa campagne de promotion de son projet de réorientation de l'aide sociale, le gouvernement parle très souvent de volontariat et de mesures volontaires. Pourtant, tout assisté social sait qu'il est actuellement impossible de refuser un emploi ou un plan de relèvement proposé par un agent, sous peine de se voir immédiatement couper son chèque. Nulle part dans sa publicité actuelle, le gouvernement ne mentionne qu'il va enlever les articles 12 de la loi et 14-15 du règlement pour favoriser un réel engagement volontaire de tous et toutes. Qu'advient-il, par exemple, d'une mère chef de famille qui choisirait de refuser un emploi, pour les travaux communautaires, parce qu'elle évalue que les services de garde ne sont pas adéquats, que ce travail n'améliore pas vraiment ses conditions de vie? Sans

volet aide sociale, le gouvernement Lévèsque fait miroiter la création d'emplois permanents pour casser le cercle emploi temporaire / chômage aide sociale. Pour reprendre une déclaration du conseil du patronat, encore une fois, nous disons que les louables intentions, quel programme ambitieux... mais nous voulons plus que des promesses.

Nous exigeons donc que les articles 12 de la loi et 14-15 du règlement soient abolis afin que tous les assistés sociaux aient une réelle liberté de choix.

II. SUR LES STAGES D'APPRENTISSAGE

Une des solutions miracles proposées par le gouvernement, dans son programme de relance économique volet aide sociale, consiste en la promotion de stage d'apprentissage dans des entreprises. C'est le seul élément d'ailleurs où le gouvernement donne une date de démarrage: juin 1984. Ce beau programme semble bien alléchant mais en l'examinant, il apparaît aussi bien brumeux. Qu'en est-il de l'encadrement, par exemple? Même le conseil du patronat a soulevé la nécessité que les travailleurs ainsi engagés bénéficient d'un encadrement qui leur permet d'acquérir des connaissances. Qui fournira et qui payera cet encadrement? Quelle crédibilité aura ce stage, une fois terminé? Comment éviter que les jeunes, ainsi subventionnés, ne soient pas cantonnés dans des travaux dévalorisants et non spécialisés? Comment croire à ce type de programme quant on sait qu'à chaque année, les cégeps et les universités ont toutes les misères du monde à placer leurs quelques milliers d'étudiants spécialisés; dans ces cas, le service est gratuit, avec encadrement fourni, par les mêmes institutions d'enseignement.

également que nous refusons d'être utilisés pour diviser les travailleurs et réduire leurs conditions de travail. Nous savons qu'il existe de nombreuses listes de rappel pour les travailleurs mis à pied. Nous ne voulons pas devenir des travailleurs "bonis", "cheap labor" qu'il devient plus attrayant d'engager pour les compagnies. Nous refusons donc que soient pénalisés les travailleurs actuellement à l'emploi.

Comme nous le savons tous, les jeunes de moins de 30 ans, considérés aptes au travail, reçoivent 149\$ par mois pour tenter de survivre. Les projets actuels de stage en industrie et de maintien ou retour aux études n'entreront en vigueur et ce, dans la meilleure hypothèse, qu'à partir de juin '84. De plus, une fois les

stages ou les études terminés, il n'y a aucune garantie que le jeune se retrouvera sur le marché du travail.

Nous exigeons donc que la discrimination, basée sur l'âge, prenne fin immédiatement de façon à ce que tous les jeunes bénéficient d'un revenu minimal égal à ceux des plus de 30 ans.

Que cette hausse des prestations de moins de 30 ans soit permanente et immédiate afin que les jeunes ne soient jamais plus dans une situation de pauvreté extrême.

TELES SONT LES GARANTIES QUE NOUS ENTENDONS DEFENDRE ET FAIRE VALOIR AUPRES DU GOUVERNEMENT AU COURS DES PROCHAINS MOIS. NOUS ESPERONS QUE LA POPULATION SAURA TOUTE LA VERITE SUR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC A L'EGARD DES ASSISTES SOCIAUX.

L.A.D.D.S. de Huntington, André Scott, président.
L.A.S.E.V. de Valleyfield, Thérèse L'Eriger, présidente.

Guide pour le troisième âge

Un tout nouveau guide des ressources du troisième âge sera disponible au Québec. "Troisième âge" répond à une foule de questions concernant le revenu, l'habitation, la santé et les services sociaux, la consommation, etc. On y aborde aussi le volet "prévention" en matière de santé. Ce guide sera diffusé bientôt par le biais des clubs de l'âge d'or, affiliés à la Fédération de l'âge d'or du Québec. Les aînés intéressés à se le procurer peuvent écrire à la Fédération de l'âge d'or du Québec, 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7. Le guide est gratuit mais vous devrez payer les frais de manutention (postes).

Diverses modifications incluses dans la loi n° 54.

Dans la loi omnibus déposée à l'Assemblée nationale, plusieurs contribuables verront des assouplissements notables dans leurs relations avec Revenu Québec. Plusieurs points de loi ont été touchés dont certains méritent d'être soulignés:

- 3) délai de 30 jours sans intérêts pour acquitter un état de compte transmis par le ministère, à compter du 1er avril 1984 pour les corporations et mandataires;
- 4) exclusion du revenu d'un célibataire travaillant en région éloignée de la valeur de pension, logement ou transport relative à son emploi;
- 5) exonération des droits sur les transferts de terrains pour l'expansion d'une entreprise commerciale ou industrielle;
- 6) suppression de la taxe de vente pour les mises à jours de livres ou de périodiques;
- 7) permission de détruire des documents sans autorisation préalable, à l'expiration du délai de six (6) ans;
- 8) exemption de taxe à l'achat de certains biens destinés à pallier une déficience physique;
- 9) extension de la déductibilité de certaines dépenses dans le cadre d'un emploi.

BOUCHERIE TINUS INC.

"Les professionnels de l'alimentation"

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

SIMON DESCHAMBAULT FRANCOIS DESCHAMBAULT

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE DE TOUT LE PERSONNEL

Spécialité **BOEUF DE L'OUEST** • COUPE FRANCAISE • BOEUF CONGELATEUR

spéciaux de la semaine EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI A 17H00

Ouvert le jour de Noël et Jour de l'An de 9h00 à 18h00

ROTI DU ROI 3.89 LB 8.56 KG	CHATEAU-BRIAND 3.89 LB 8.56 KG	FONDUE CHINOISE 4.89 LB 10.76 KG
FONDUE BOURGUIGNONNE CUBES 4.89 LB 10.76 KG	ROTI FRANCAIS DE LARD 2.59 LB 5.70 KG	JAMBON CUIT 1.99 LB 4.38 KG
POULET 5 A 7 LB 1.19 LB 2.62 KG	CRETONS 1.89 LB 4.16 KG	PORC HACHE 1.29 LB 2.84 KG

"Achetez Votre boeuf pour congélateur"

CAT.:	A	B	C	
1/2 Boeuf	1.65	1.28	1.22	LB
	3.63	2.82	2.68	KG
Derrière	1.99	1.63	1.52	LB
	4.38	3.58	3.34	KG
Devant	1.43	1.25	1.12	LB
	3.15	2.75	2.46	KG

KIK
6 BOUTEILLES 750 ML
6/2.29

1/2 PORC
2.99 LB 2.18 KG

ORANGE SUNKIST GR 113
1.59

CHIPS 400 G MAPLE LEAF
1.99

Spéciaux en vigueur du 19 au 31 décembre 1983

OUVERT 7 JOURS • De 8H00 à 23H00
A CAUSE DES BAS PRIX, NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

III. SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES REVENUS

Toujours dans son programme de relance

LE DIRECTEUR ET LE PERSONNEL VOUS OFFRENT LEURS MEILLEURS VOEUX A TOUS!

JEAN LOUIS HAINEAULT, directeur

LaCaisse Populaire du Sacré-Coeur
222 ST-LAURENT, VALLEYFIELD 373-1677

Voulez-vous cesser de fumer?

INFORMATIONS:
371-7168
373-0586

REMI CARRIERE
Horloger-Bijoutier
CLAUDE CARRIERE
Joaillier Artisan

CENTRE D'HORLOGERIE ET DE BIJOUTERIE DE VALLEYFIELD INC.
DEPOSITAIRE DES MONTRES SEIKO-LONGINES-BULOVA
618 CARRE FOUR VALLEYFIELD LANGLOIS 373-9725

RESTAURANT
Vos hôtes Francine et Michel de Villemure
Chez Les de Villemure
7 rue Principale Coteau du Lac Québec
JUR 180
Rue 401-20
Tel (514) 763-5743

Ouvert pour le souper de Noël 25 décembre. Ouvert pour le souper du Jour de l'An 31 décembre. Fermé 24 - 26 décembre 1 et 2 janvier.

les spéciaux du mercredi

Chaque semaine les consommateurs consultent LES PAGES D'ALIMENTATION dans **le soleil**

Boucherie Michel Page A-8
METRO Page D-6-9
proVigo Page B-12
IGA Page C-8-9
STEINBERG Encart
boucherie le quartier Page B-13
RICHELIEU Page C-4-5
BOUCHERIE TINUS Page A-4

«Je t'appelle un taxi!»

Un bon conseil avant de laisser vos invités prendre le volant.

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE
En collaboration avec LE SOLEIL

la maison Besner

18 NICHOLSON
VALLEYFIELD
373-8280

DEPARTEMENT QUINCAILLERIE ET OUTILLAGE

STANLEY
ROBOT D'ETABLI HANDYMAN
Le no. 12 204 a un tranchant de 2" Manches en bois de 19"

Coffre d'outils
B19 **13.99**

STANLEY vous aide à bien faire les choses

RUBAN A MESURER POWERLOCK
Lame de 1 1/2" x 1/4" de large protégée pour résister à l'usage. Enroulement automatique. Disponible en 10', 12' et 20' PL316

Rég.: 16.55
Spécial **12.95**

PERCEUSE HEAVY DUTY NO. 1172
Rég.: 129.95
Spécial **84.99**

TORO
Place nette.

PONCEUSE No. 4015
Rég.: 169.95
Spécial **116.95**

ENTOUT TEMPS
CHEZ **Besner**
SERVICES SANS PAREIL

Souffleuse à neige. Voyez nos prix
Spécial Noël **163.95**

La direction et le personnel d'A.H. BESNER souhaitent à toute sa clientèle et à tous ses concitoyens
JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE
Nous serons **OUVERTS** lundi 26 DECEMBRE à midi

DEPARTEMENT DE... L'ELECTRICITE

RADIO LLOYDS No V 367
Spécial **99.95**

"Seimens" le malaxeur et robot culinaire à tout faire
Spécial **299.00**

Mixeur Hachoir Hachoir with volume Moulin à grains Eminceur/râpeur

Voyez tous nos petits appareils ménagers

EVEREADY
Une lampe pratique pendant les tempêtes **29.95**

GENERAL ELECTRIC
MONTRE **59.95**

ON EMBALLE JOLIMENT ET GRATUITEMENT VOS CADEAUX DE NOËL

Ensemble **TUQUE et CAGOULE**
Spécial **10.99**

sports experts

PRIX SPECIAL 99.99
RABAIS DE **50%**

Gants et mitaines Kormbi Modèles exclusifs à Sports Experts
Pour femmes et hommes. Gants et mitaines de cuir préformés, entre double de tréfilerie et mousse. Couleurs assorties. Grandeur: gants: P, M, G (Hommes); P, M, G, T, G (Hommes); Mitaines: P, M, G (Hommes).
Prix spécial **29.99**

Gants de ski de fond Gordini
Pour femmes et hommes. Gants de cuir, doublure amovible, disponibles en couleur tan. Grandeur: P, M, G.
Prix spécial **14.99**

Achetez une paire de skis **TECNO PRO EQUIPE** au prix courant de **249.99** et obtenez **GRATUITEMENT** des fixations Salomon 437 d'une valeur de 114.99 (pose incluse)

Fixations Salomon 326 (avec freins)
Prix courant 79.99
PRIX SPECIAL **39.99**
RABAIS DE **40.00**

mesdames pour votre conditionnement physique

"OMNI" Rouge
Spécial **19.95**

Moulinet TR 6
Spécial **19.95**

Patins Sephire de Daoust
Pour fillettes. Patins cousus en simili avec lame SLM. Pointures: 8 à 22.
Pour femmes. Pointures: 3 à 10.
Prix spécial **41.99**
PRIX SPECIAL **31.99**

ON EMBALLE JOLIMENT ET GRATUITEMENT vos cadeaux de Noël

La boutique **"Fin Gourmet"**
LE SPECIALISTE DU MATERIEL DE CUISINE

Paderno
La maîtrise en cuisine commence avec une batterie Paderno!

BATTERIE "Paderno"
Rég.: \$230.00
Spécial **189.00**

CHOIX EXCLUSIF de cadeaux
PLAT A SOUFFLE

Assortiments d'ensembles à Fondue

SEAU A VIN THERMOS
29.95

WOK équipé 29.95

QUICHE LORRAINE
6 verres BALLON
Rég.: 14.95
Spécial **11.89**

ASSIETTES A FONDUE
Rég.: 5.49
Spécial **4.89**

Besner

conseil en bref

par Normand Morand.

BUDGET DU PORT.

Le conseil a adopté le budget de la Société du Port pour l'année 1984. Des modifications ont été apportées aux prévisions initiales. Les dépenses seront de l'ordre de \$382,417, et les revenus de \$573,082.

CLUB SPORTIF PECHEURS.

Le Club sportif des pêcheurs du Lac St-

RESTAURANT
MA CABANE
Joyeux Noël et Bonne Année
FERME DU 24 DEC AU 3 JAN.
Commandes pour apporter
558 CH. LAROCQUE, VALLEYFIELD
Jean-Guy Vallée, prop. 373-2486

LES ENTREPRISES ELECTRONIQUES

St-Yves
193 MADEN VALLEYFIELD
373-5466



NORMAND ST-YVES prop.

REPARATIONS TELEVISIONS
SYSTEME de SON VCR, ANTENNES
FOURS MICRO-ONDES etc...

François a demandé l'autorisation d'utiliser le chalet du Parc Marci pour ses réunions qui ont lieu deux fois par mois. Le club compte 400 membres. La requête a été référée au Service récréatif et communautaire.

CORVEE HABITATION.

La ville de Valleyfield a décidé d'adhérer à la phase IV du projet Corvée-Habitation. Cette phase s'étendra du 1er janvier au 15 juillet 1984. Le taux d'intérêt pour les acheteurs de maisons neuves sera de 9,5 pour cent pour trois ans. Une subvention de 1,000 s'ajoutera à cet avantage à la condition que la ville verse 500\$. Le conseiller Gilles Ciément a proposé que la ville fasse la promotion de ce projet.

TEMPLE DES ETOILES.

Le Temple des Etoiles Inc. a demandé un local où il pourrait exposer ses souvenirs. La demande a été référée au géant.

CAMIONNEURS.

Les entrepreneurs faisant affaire avec la ville devront donner la priorité aux camionneurs résidant à Valleyfield ou payant des taxes à la municipalité.

TOUR POUR LES REGATES.

Le règlement 795 empêche le Club Nautique de construire une tour permanente sur la pointe ouest du Parc Sauvé pour les régates. Toutefois, le conseil municipal a donné l'espoir que le projet pourrait quand même se réaliser. Quant à la subvention obtenue du fédéral, le conseil demande au Club Nautique de l'affecter au réaménagement des abords de cet édifice.

REPARTITIONS.

Il a été indiqué qu'il serait avantageux pour les citoyens de payer leurs répartitions en un seul versement. L'économie pourrait être de 50 pour cent en payant comptant. Les

citoyens intéressés sont priés de communiquer avec le trésorier afin de connaître la nature de l'économie qu'ils pourraient réaliser.

COUR MUNICIPALE.

Me Claude Barrette agira comme procureur de la ville en Cour municipale. Les tarifs sont de 60\$. l'heure pour l'étude des

dossiers et de 200\$ par séance.

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

M. Guy Berthiaume sera avisé que son mandat de directeur du développement économique lui sera retiré. Tout indique que M. Berthiaume s'occupera uniquement de la Société du Port.

VOILIERS.

Les deux voiliers "entreposés" dans le Parc Sauvé resteront là cet hiver. Le maire Mooljekind a expliqué qu'il y avait eu une entente avant son élection. Il a toutefois promis qu'il n'y aurait pas de voiliers à cet endroit l'an prochain.

Lettre ouverte

Avoir du coeur avec les animaux

Le quotient intellectuel d'un chien est comparable à un enfant de 4 ans. Est-ce qu'une personne saine d'esprit abandonnerait sur la route une créature de Dieu sans défense?

Samedi matin, un berger allemand fut débarré d'une voiture sur le rang 5. Essayez de visualiser le traumatisme de l'animal. Il était attiré par les chiens qui aboyaient au refuge et qui semblaient l'inviter. Rempli de terreur, il restait immobile pour un moment et s'enfuyait à notre approche. Paniqué, il

courait en avant du terrain de la Société et regardait fixement la route. Chaque nouvellement espoir à l'animal en détresse. Il s'empressait sur la route, se demandant si son maître était revenu le chercher. A côté du véhicule, le chien infortuné, courait avec optimisme à l'arrière jusqu'à ce que la voiture disparaisse de sa vue.

Il fut heurté par une voiture, à quelques pieds du refuge. Il n'y avait plus de panique à notre arrivée. Empoigné à la clinique vétérinaire Marci-Johnston il était mort. Sa courte vie était finie, brutalement éteinte par un bourreau métallique de deux tonnes.

Soyez avisés que... quand un chien ou un chat est laissé sur le rang 5, il ne rentre pas et ne demande pas nécessairement un refuge. L'animal est rempli de panique, apeuré, en détresse et s'il est sauvé après une semaine ou plus, l'animal

plus belles du temps des fêtes. En effet, les Chevaliers de Colomb de Valleyfield ont planifié pour vous une superbe soirée, mais comme à chaque année, il arrive ce

temps auquel on se demande quoi faire la veille du jour de l'an. Et bien, plus besoin de chercher plus longtemps, le "party du nouvel an" se fête à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les billets sont actuellement en vente et en circulation au coût de \$15, par billet. Le nombre de ces billets est limité, alors faites vite pour réserver une soirée des plus intéressantes.

Les billets sont disponibles à la salle des Chevaliers de Colomb au 70 rue Académie ou contactez Denis Deneault au numéro de téléphone: 371-4508.

Nous vous attendons en grand nombre à la salle des Chevaliers de Colomb de Valleyfield au 70 rue Académie.

C'est une soirée à ne pas manquer. Christian Perron, publiciste.

Party du Nouvel An aux Chevaliers de Colomb

Cette année, le conseil 1180 des Chevaliers de Colomb est fier de vous annoncer la tenue d'un "party du Nouvel An". Cette soirée aura lieu le 31 décembre et sera une des



MM. Michel De Roy, Alphonse Caron, Roch Amyotte, Yves McSween et Luc Morel sont heureux d'annoncer la mise sur pied du Centre de services en activités physiques pour adultes Kino-Sud-Ouest. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Des soupers-rencontres pour personnes seules

Jusqu'ici, à tous les premiers de l'an, je me suis toujours choisis des résolutions tellement difficiles que je ne les tenais jamais plus d'une semaine... Cette année, je veux m'assagir et en prendre

une plus facile que je pourrai tenir toute l'année durant... Mais laquelle? ...Ne pas fumer? ...Impossible pour moi... Ne plus manger de tarte au sucre? ...Pas capable... Ne plus regarder

les films de nuit à la T.V.? ...J'y manquerai aussi... Alors, quoi? ...Je pense que la seule façon pour moi d'être fidèle à une résolution serait d'en choisir une qui serait éminemment

agréable, en même temps que bienfaisante... Mais cela est-il vraiment possible? ... Mais oui... Hourra... J'ai trouvé...

Je promets pour toute l'année 1984 de ne plus moisir à la maison le soir après mon travail... Moi, "séparé" non seulement de mon ex-épouse, mais du monde entier, je promets de sortir de ma coquille au moins deux fois la semaine et de me rebâtir une vie sociale normale. Oui, cette résolution là je sais que je la tiendrai...

Et j'y suis fidèle dès ce soir en signalant le numéro de téléphone des Soupers-Rencontres d'Allo Mondial 287-9719... Et s'ils avaient de la place pour moi à leur Réveil de la veille du Jour de l'An...

Le Centre Civique devra prendre une décision

par Normand Morand.

La Corporation du Centre Civique Valleyfield devra décider d'ici les prochaines semaines si elle poursuit son projet de vouloir construire une arène adjacente au Centre Notre-Dame de Bellerville.

Le conseil municipal a refusé, lundi soir de reporter jusqu'à ce qu'il ait pris une décision ferme concernant le projet, l'obligation de cet organisme de

défrayer à compter du 1er janvier les coûts d'opération du Centre de Bellerville. On se rappelle que l'ex-conseil municipal avait adopté une résolution dans laquelle il louait le Centre de Bellerville par bail emphytéotique (30 ans) et qu'il s'occupait de son administration tout comme de l'arène.

Or, comme le projet a été mis sur la glace et que le conseil municipal actuel n'a pas l'intention de

participer financièrement, le conseiller Gérard Leduc a proposé que le Centre Civique avise les autorités municipales de son intention. Qu'il dise s'il désire maintenir l'entente ou abandonner ses responsabilités.

A l'issue de l'assemblée, le maire Mooljekind révélait que l'administration du Centre de Bellerville engendrait un déficit annuel de 50,000\$.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur...

Au coeur de la nuit LE SEIGNEUR VIENT... Sans bruit Il apporte le Jour, L'Amour! EMMANUEL... c'est NOEL!

Au coeur de la nuit LE SEIGNEUR VIENT sans bruit il apporte la paix, la joie, le JOUR!

EMMANUEL... c'est NOEL!

Au coeur de la nuit viens et prie sans bruit. Laisse monter en toi l'espoir comme un chant l'amour et la joie car il est avec toi en ce jour, car IL VIENT.

Marie GRAVEL S.S.A.

Joyeux Noël et Bonne Année
à tous
salon apollo
COIFFURE POUR HOMMES
Michel Tessier, prop.
289 SALABERRY VALLEYFIELD 373-7176

CAMERA EXPERT
311 VICTORIA, VALLEYFIELD, 373-2777
CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD, 377-1777
OBTENEZ GRATUITEMENT
FORMAT 110-126-135 AVEC TOUT FILM PHOTO COULEUR
APPORTE POUR DEVELOPPEMENT valide jusqu'au 31 déc. 83
1 PHOTO 8"x10" OU VALIDE JUSQU'AU 15 MARS 1984
2 PHOTOS 5"x7"
ET 1 PAGE D'ALBUM GRATUIT ALBUM VALIDE JUSQU'AU 31 DEC. 83
COMPAREZ NOS
PRIX D'ESCOMPTE

Developpement C-41 Films 110-126-135	Direct Film	Votre Laboratoire Photo Pierre
Films 12 poses	7.81	6.99
Films 24 poses	12.99	11.79
Films 36 poses	18.37	16.79

SERVICE 6 hrs du lundi au vendredi
(ENTREE 11H. AM. SORTIE 5H. PM)

Boucherie Michel
ENR
Francine et Michel Leduc propriétaires
SPECIALS DES FETES du 20 déc. 1983 au 1er janv. 1984
NOUS NE VENDONS QUE BOEUF ROUGE A-1

CHAPON FRAIS (6-7 LB) 1.39 LB 3.06 KG	JAMBON TOUPIE DESOSSE 2.49 LB 5.49 KG	LARD HACHE MAIGRE 1.89 LB 4.17 KG
ROTI D'EPAULE DE LARD DESOSSE 1.89 LB 4.17 KG	BOEUF MI-MAIGRE (AUX 5 LB) 1.98 LB 4.37 KG	FROMAGE RIVIERA (BLANC OU JAUNE) 2.69 LB 5.91 KG

RESERVEZ TOT POUR NOEL
• boeuf à fondue chinoise et bourguignonne
• jambon boucané à l'ancienne (noir)
Joyeux Noël et Bonne Année A TOUS!
Merci à tous nos clients pour leur encouragement en 1983
405 BOUL. DU HAVRE VALLEYFIELD 373-7174

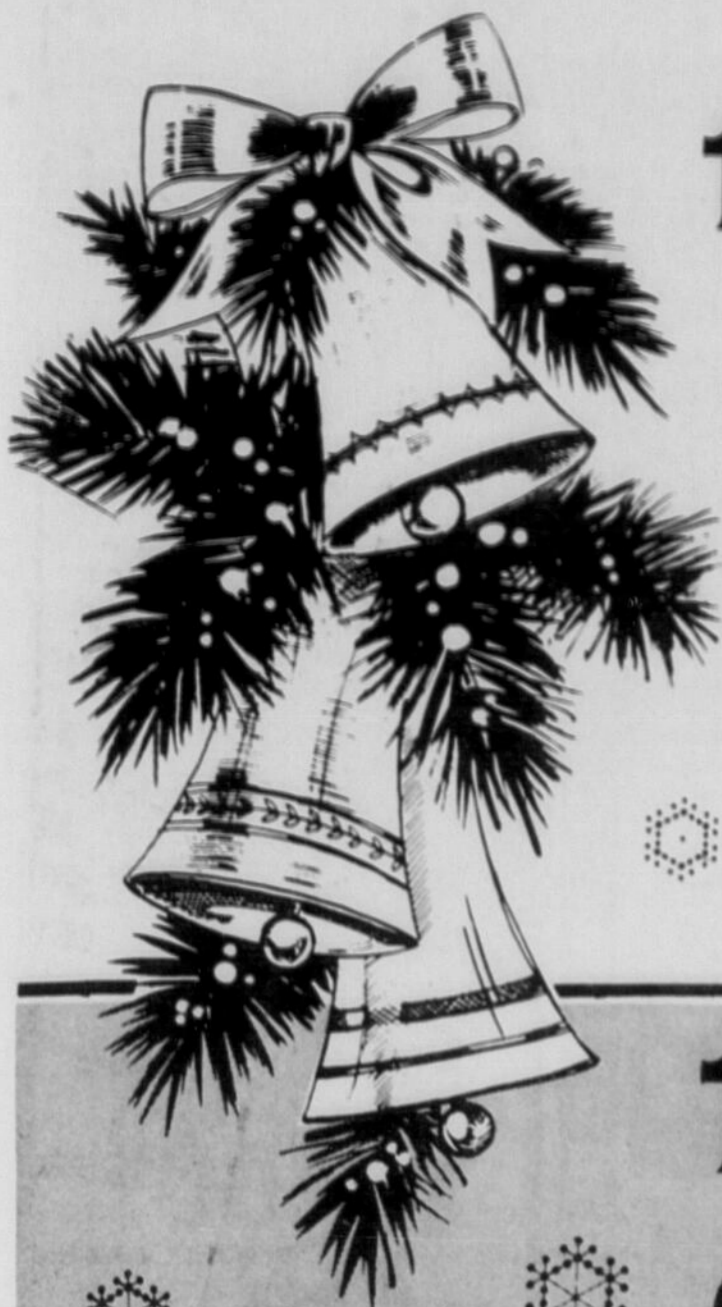
C'est commencé
LA SUPER EXPOSITION
DES TABLEAUX DES ARTISTES A L'IMAGINAIRE
• CLAUDE LANGEVIN
• CLARENCE GAGNON ET AUTRES
Jusqu'à 21 heures du lun. au sam.
NOUVEAU
Cours de photographie
Débutant le 17 janvier
DONNE PAR
Guy Prévost
PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL
LA BOUTIQUE A LA MODE

Gravure	Galerie d'arts
Séigraphie	Tableau
Lithographie	Encadrement de tous genres
Eau forte	Location
Reproduction	Salle d'exposition
Affiches	

L'IMAGINAIRE
21 JACQUES CARTIER, VALLEYFIELD 371-0544

Dépanneur G. Brisson INC
SUPER SPECIAUX
DEPOSITAIRE BIERE ET VIN
79 SALABERRY VALLEYFIELD
PEPSI-COLA
REGULIER-DIETE **6/\$3.29** PLUS NEPOT
FORMAT 750 ML
SPECIAL CIGARETTES 13.15 REG.
Mark Ten 13.25 K-SZE
CARTOUCHE DE 200 CIGARETTES

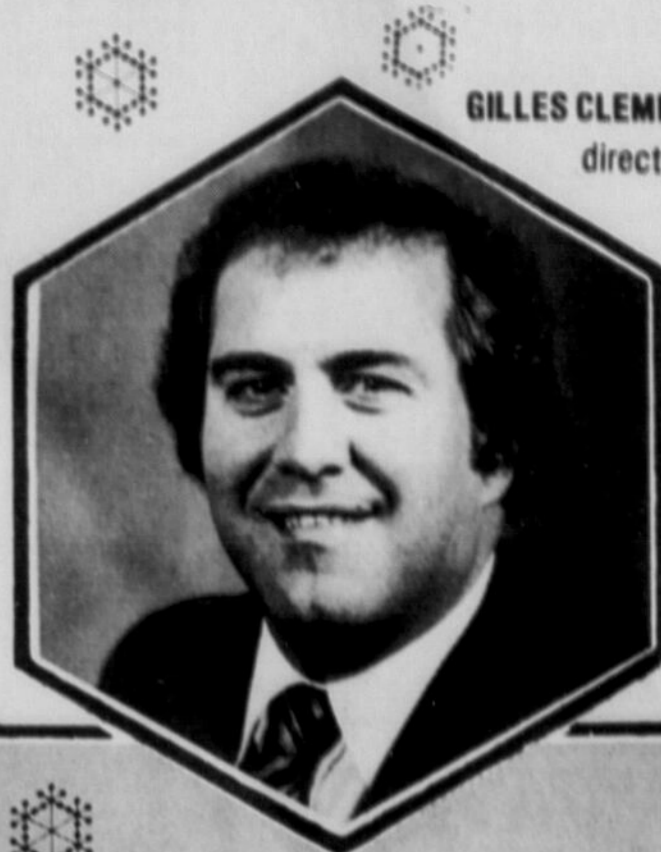
SOYEZ PRUDENTS!
GILLES CARON PROFITE DE L'OCCASION POUR VOUS INVITER A CONDUIRE PRUDEMMENT DURANT LE TEMPS DES FETES.
Joyeux Noël et Bonne Année!
GILLES CARON AUTOMOBILES
336 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD
VOITURES DE TOUTES SORTES
371-8511



1983, une année qui s'achève...

Tout le personnel vous remercie
de votre fidélité et de votre participation
au cours de l'année qui s'achève

**A votre caisse,
vous servir fut un plaisir**



GILLES CLEMENT
directeur

1983, une année de grandes réalisations

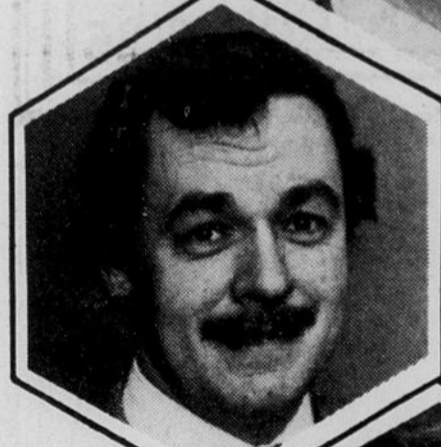
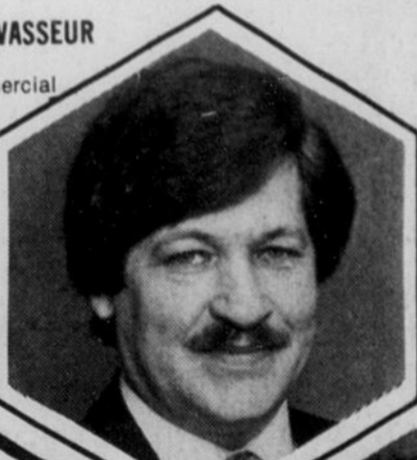
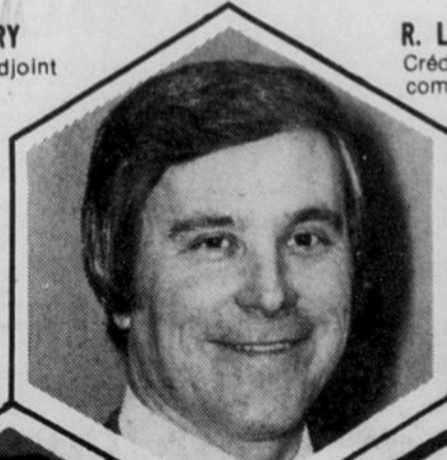
• RISTOURNES VERSÉES AUX MEMBRES

EMPRUNTEURS SUR HYPOTHÈQUES

\$ 321,000.00

J.J. LANDRY
Directeur-adjoint
prêts

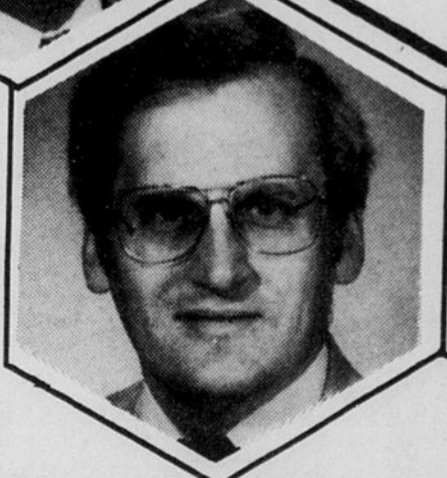
R. LEVASSEUR
Crédit
commercial



YVES HALLEY
Responsable
prêts personnels



G. LAPIÈRE
Superviseur
technique



R. LEDUC
Comptable



S. LEDUC
Secrétaire
réception

• GAGNANTE
"Lauréat de
l'entreprise
services
financiers"
1983



Mar-Tinus Mooljekind remettant la plaque du "Lauréat d'entreprise service financiers 1983" à M. Gilles Clément, directeur de la Caisse Populaire Notre-Dame de Bellefleur.

• GAGNANTE
"L'Abeille d'Or"
de la Fédération
des Caisses
Populaires
1983



Sur la photo, M. Guy Bernier, président de la Fédération des Caisses Populaires de l'ouest du Québec, M. Gilles Clément, directeur de la Caisse Populaire Notre-Dame de Bellefleur, M. Francis Richard, directeur de la Fédération.

Nos Meilleurs Voeux à tous

Que la prochaine année soit, pour vous tous
bonne et généreuse.

Nous souhaitons avoir le plaisir
de continuer à bien vous servir



DE NOUVEAUX
SOMMETS

• ACTIF: \$62 MILLIONS
• MEMBRES: 13,000

1984, une année remplie d'optimisme

la caisse populaire notre-dame de bellerive

120 ALEXANDRE VALLEYFIELD 373-4055



Vous voulez vendre?

Il y a quelqu'un
qui veut acheter
**les petites
annonces**

Secteur
VALLEYFIELD
373-8555



VERGLAS...

Suite de la page A-1

avant de redonner le courant à des centaines d'abonnés dont la patience commençait à flancher...

Dans ce secteur, ce ne sont pas seulement les fils qui ont cédé mais aussi des poteaux qui n'ont pas su se tenir debout...

A Valleyfield et dans les municipalités environnantes, les pannes d'électricité ont été monnaie courante même si certains usagers chanceux ont été épargnés.

Dans certains cas, la panne a duré trois ou quatre heures. Dans d'autres, ce fut entre huit et dix heures. Quelquefois, ce fut plus long, quelquefois moins long. Peu

importe, presque tous les usagers y ont goûté.

Que dire des employés d'Hydro-Québec qui grimpaient dans des poteaux glacés pour réparer des pannes quand ils savaient que leur

propre domicile était privé d'électricité. Les heures supplémentaires ont été longues, longues... et payantes. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Maintenant qu'une semaine s'est écoulée depuis la tempête, que l'atmosphère des Fêtes fait oublier bien des petits tracas, même si des milliers d'arbres presque déchiquetés nous rappellent encore que la désolation a passé par chez nous, nous pouvons relater quelques aspects "agréables" de l'événement.

La beauté du spectacle. Oui, que dire de la beauté de ce spectacle qui s'offrait à nos fenêtres mercredi dernier.

Bien entendu, on gelait à l'intérieur mais c'était bien beau... dehors.

Ceux qui pouvaient compter sur un poêle ou un foyer se consolait plus facilement.

Comme toujours dans de telles circonstances, des mo-



C'est le secteur Soulanges qui a été le plus durement et le plus longuement touché par les pannes de courant. Certains poteaux n'ont pas résisté à l'assaut et au poids du verglas. (Photo Le Soleil)

se rendre au travail et qui quittaient une maison non-électrifiée, l'atmosphère perdait aussi de son charme.

Les pare-brise à gratter, le sel à épandre, l'équilibre à conserver... les branches qu'il faudra couper puis ramasser, l'arbre qu'il faudra sacrifier, la journée de travail perdue, etc. etc.

Fort heureusement, les policiers ne rapportent aucun accident ayant causé de graves

blessures ou pire, des décès.

La tempête est terminée, elle a laissé ses traces. On en reparlera encore le printemps prochain quand l'ombre se fera plus rare sur certains terrains.

En attendant, on peut toujours se dire: "Mon pays c'est l'hiver... ou comme Dominique Michel: "L'hiver, maudit hiver, j'hais l'hiver... Joyeux Noël quand même... et Bonne Année.

**CENTRE SPORTIF
ST-TIMOTHEE**

AVIS

Le Centre sportif St-Timothée sera fermé les 24 et 25 décembre et les 1er et 2 janvier.

Patinage libre lundi le 26 décembre de 9h30 à 11h30. Gratuit

Patinage libre mercredi le 28 décembre de 15h00 à 16h00 Coût \$1.00

Patinage libre vendredi le 30 décembre de 12h00 à 14h00 Coût \$1.00

N'oubliez pas le tournoi Olympique 50 le 26 décembre de 12h00 à 24 heures le 28 décembre de 18h00 à 24 heures - le 29 décembre de 18h à 24 heures.
Finale le 31 décembre de 12h00 à 18h00.

Salle de réception avec permis disponible

Pour toutes informations 373-8458.



Dans les parcs, c'était la désolation. C'est maintenant l'étape ramassage. (Photo Le Soleil Pierre Langevin)

DES SOINS...

Suite de la page A-1

tion de l'ancienne aile, alors que tout l'emphase aurait pu être mise sur la construction de l'hôpital de Chateauguay, également autorisée. "Croyez-vous que cette autorisation soit le fruit d'une génération spontanée? Non, c'est grâce au travail ardu de plusieurs intervenants, tant au niveau du conseil d'administration, du CRSSS que des instances politiques

locales", commente-t-il.

UN DOCUMENT INTERNE.

Les docteurs Tremblay, Dumouchel, Ngassam et Racicot, pédiatres, affirment qu'ils avaient accepté de signer le manifeste proposé par les employés, parce qu'ils croyaient qu'il s'agissait d'un document interne. "A aucun moment, les pédiatres n'ont été avisés et encore moins consultés par la publication de ce manifeste qui visait quant à eux à faire débloquent le dossier à l'intérieur de l'hôpital et assurer une pression au niveau du ministère des Affaires sociales afin d'éviter que le temporaire ne devienne permanent", peut-on lire dans le communiqué. On ajoute que les pédiatres avaient signé le document, même si les problèmes exposés avaient été dramatisés, justement parce que ce ne devait être qu'un document de régie interne.

UNE EXPLOITATION DES PLUS FAIBLES.

Les signataires du communiqué envoyé au Soleil disent être sensibles au fait que l'année 1983 ait été difficile pour les travailleurs des secteurs public et para-public qui, dans l'ensemble du réseau, ont du faire face à des compressions budgétaires et des

coups de salaires. Ils mentionnent que ceux du Centre hospitalier ont, en un sens, été épargnés, aucune mise à pied n'ayant été effectuée à cause du développement.

Les signataires déplorent cependant que l'on se serve des enfants et des personnes âgées pour des fins syndicales, au nom d'une certaine solidarité: "Nous trouvons inconcevable que l'on se serve de la sensibilité de l'être humain et son attachement pour les enfants ou encore notre sympathie pour les personnes âgées pour adopter une attitude alarmiste tout à fait injustifiée."

Les signataires, semblant faire allusion à une pétition signée par les patients en soins prolongés réclamant plus de personnel, commentent: "Que l'on essaie par tous les moyens de renverser la vapeur des contraintes budgétaires imposées par le ministère peut être un objectif syndical louable, mais ce qui l'est moins c'est d'exploiter la fragilité des bénéficiaires en leur suggérant de se plaindre des services reçus à cause d'un prétendu manque de personnel" ajoutant qu'ils avaient déjà reçu des commentaires de bénéficiaires à cet égard.

DES SOINS DE QUALITE.

Les pédiatres et le directeur général viennent rassurer la population. Ils soulignent que, d'après l'organisme d'inspection venu au Centre hospitalier en novembre, il n'est nullement question de mettre en doute la qualité des soins dispensés aux enfants.

Cet organisme d'inspection aurait encouragé la direction à intensifier sa politique qui vise à favoriser la présence parentale. "Il est reconnu provincielement que l'hospitalisation d'un enfant cause des traumatismes sérieux et c'est pourquoi, si nous ne pouvons l'éviter, le minimum que l'on puisse faire c'est de diminuer au

**JOYEUX NOEL
ET BONNE ANNEE**
à tous les employés et
propriétaires.

AUTOPRO

530, Principale
St-Zotique, Que.
J0P 1Z0

Tél.: 267-3320
REMORQUAGE
24 heures

JADE AUTOMOBILE LIMITEE

A titre de président de l'office municipale d'Habitation et aussi comme ex-conseiller municipal du quartier Maisonneuve, ex-commissaire d'école et ex-marguillier de la Paroisse Ste-Cécile de Salaberry-de-Valleyfield, je désire en cette période de l'année, adresser mes meilleurs vœux à toute la population. Ensemble en 1984 continuons à améliorer la qualité de vie de tous nos citoyens. Puissent la joie et la santé être votre partage.

**ADRIEN
LEFEBVRE**

**Super
Vente de Noël**

Rabais de
**10% à
50%** SUR LA
PUPART DE LA
MARCHANDISE

MEILLEURS
VOEUX
A TOUS NOS
CLIENTS
ET AMIS
A L'OCCASION
DES FETES

**BOUTIQUE
Ginette**

CARREFOUR MGR-LANGLAIS
VALLEYFIELD 373-8778

**Joyeux Noël
Bonne Année**

Gerald Lanier

GERALD LANIER
DEPUTE de BEAUHARNOIS-SALABERRY

Pour vos cadeaux bien pensés
Joyeux Noël et Bonne Année!

BOUTIQUE

Le Nœud inc.

ARTISANAT ET CADEAUX

50 RUE DUFFERIN, VALLEYFIELD QUE TEL. 373-7201
(CENTRE D'ACHAT VALLEYFIELD)

à tous nos clients, amis
et à toute la population

Meilleurs Vœux

OUVERT NOEL ET JOUR DE L'AN
DE 9H00 A 18 HEURES

DEPANNEUR G. BRISSON INC
DEPANNEUR 7 JOURS
EPICIER LICENCIE, BIERE ET VIN

79 SALABERRY VALLEYFIELD

GILLES BRISSON, propriétaire

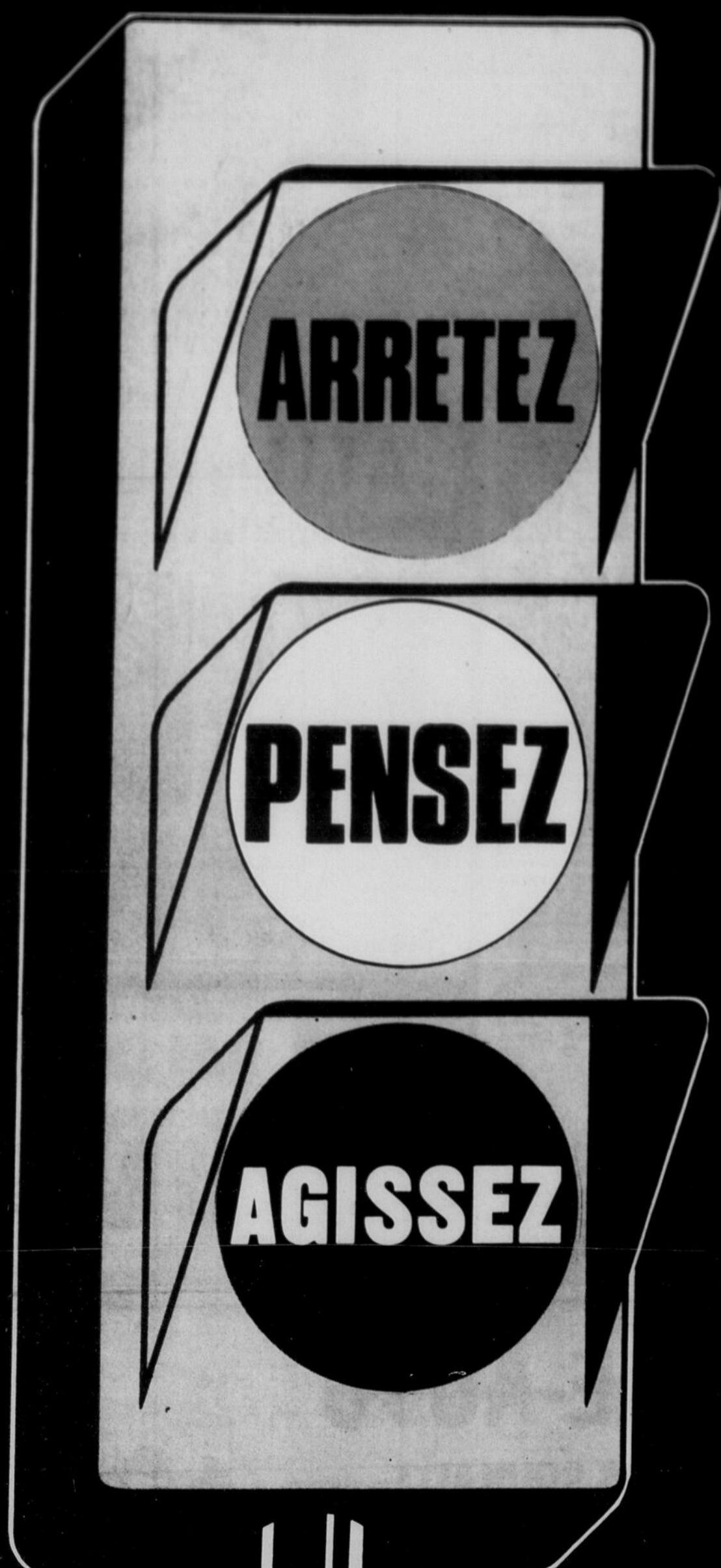
Joyeux Noël et Bonne Année

**ZINC
ELECTROLYTIQUE
DU CANADA LIMITEE**

CEZINC

Que la joie
et la paix
que vous apporte
la grande

Fête de Noël
illuminent
votre vie et vous
soient un gage
de bonheur
et de prospérité



Payez-vous trop d'impôt?

Quel taux d'intérêt désirez-vous?

Epargne-vacances Mont-Sutton...

C'EST POUR BIENTOT...

Rien de mieux que



L'EXCELLENCE

Compagnie d'assurance-vie

et pour vous



ASSURANCES



ASSURANCES



**JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE**

**Y'A DES BANQUES...
Y'A DES CAISSES...
Y'A DES FIDUCIES...**

Y'A



ASSURANCES

avec en plus

**R.E.E.R. EN VACANCES
(EPARGNE-VACANCES)**

L'EXCELLENCE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

**Un regard neuf,
un regard plus humain**

Si on ne vous a pas vu

VOYEZ NOUS

car vous manquerez

UN BON R.E.E.R.

**Pour vous servir
4 BUREAUX**

139 SALABERRY

371-6326

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

• ST-JEAN SUR RICHELIEU • LE GARDEUR • MONTREAL

GÉRALD BOUGIE LTÉE

95 Boul. Mgr. Langlois, Valleyfield, 373-7005

Tradition

SERVICE DE MESURE
ESTIMATION GRATUITE

Vous voulez offrir vos services?



les petites annonces
373-8555

LA HAUSSE...

Suite de la page A-1

pliés les rencontres afin de discuter du budget et ils ont réussi un véritable tour de force en réussissant à maintenir la hausse de la taxe foncière à moins de 6 pour cent. C'est donc dire que les coupures ont été nombreuses et il sera intéressant de voir où elles ont principalement été effectuées. Le conseil municipal se réunissait de nouveau lundi après la

réunion du conseil ainsi qu'hier afin de mettre une dernière main au budget triennal. Les lecteurs trouveront donc dans l'édi-

FAILLE...

Suite de la page A-1

compare à d'autres intervenus lors du congédiement de fonctionnaires," d'avancer Mme Lefebvre, affirmant cependant qu'il n'y a pas beaucoup de jurisprudence dans le cas de directeurs gé-

tion du 4 janvier, notre prochaine parution, tous les faits saillants de ce budget, le premier adopté par la nouvelle administration municipale.

CARNAVAL...

Suite de la page A-1

néaux de commissions scolaires. Mme Lefebvre a finalement laissé entendre que \$60,000 ce n'était pas cher pour se débarrasser du directeur général compte tenu du fait que depuis son départ, les frais de représentations de la commission scolaire avaient considérablement diminués, compte tenu du fait que le congédiement survenu à Valleyfield avait servi d'exemple à d'autres commissions scolaires; compte tenu du fait que si elle était allée en appel et qu'elle avait gagné, la commission scolaire aurait probablement dû réintégrer M. Faille à titre d'enseignant, le juge tenant compte de certaines circonstances qui ont été analysées lors de la signature de l'entente dont il est question ici, dont le fait que M. Faille était depuis 21 ans dans l'enseignement et qu'il ne lui manquait que neuf années pour prendre sa retraite, dont le fait également que sa seule rétrogradation lui ferait subir une importante baisse de salaire, etc...

Mme Lefebvre n'a pas voulu revenir sur les raisons qui ont motivé le geste de la commission scolaire, le 18 avril 1983. "Vaut mieux se débarrasser complètement d'une pomme pourrie..." a-t-elle simplement commenté.

MOLSON.

Encore cette année, la Brasserie Molson par le biais de son agent Denis Paré et de son représentant Marcel Bégin est le principal commanditaire du carnaval.

"Nous sommes heureux de participer et d'être associés à la plus importante organisation hivernale de la région. C'est facile pour nous d'aider des gens qui s'impliquent. De plus, a ajouté M. Paré, c'est une manière pour la Brasserie Molson de remercier la population qui nous encourage."

ROBERT THEORET.

Le Carnaval Baie des Neiges a décidé de rendre hommage à un sportif campvallensien qui s'illustre depuis plusieurs années dans le domaine du motonautisme en nommant Robert Théoret président honoraire de l'événement.

"C'est un grand honneur pour moi. Cela me fait vraiment plaisir. J'offre ma disponibilité pendant toute la durée du carnaval" a déclaré le champion mondial de

classe Grand-Prix lors de la conférence de presse.

AMBASSADEURS.

Précédée d'une messe à la cathédrale, la soirée des Ambassadeurs aura lieu au sous-sol de la cathédrale samedi le 21 janvier à 20 heures.

Chacun des organismes participant choisira un ambassadeur et lors d'un tirage au sort dans le cadre de cette soirée, le Grand Ambassadeur du Carnaval Baie des Neiges sera connu.

Cette activité est l'une des seules à se tenir à l'extérieur du Royaume de Valhiver (Parc Sauvé) et les organisateurs entendent mettre en valeur les ambassadeurs des différents organismes.

PRE-CARNAVALESQUES.

Quelques activités pré-carnavalesques ont été organisées. Il s'agit bien entendu de la vente du macaron au coût de 2\$ (la principale source de financement du carnaval) et d'un concours de dessins dans les écoles de Valleyfield.

Par ailleurs, une journée-bénéfice aura lieu vendredi le 13 janvier au Café Baie des Neiges (Centre communautaire du Parc Sauvé). Le spaghetti sera servi entre 11 et 14 heures et

entre 16 et 21 heures. En soirée, il y aura animation et spectacle de chansonniers. Le coût pour participer à cette activité pré-carnavalesque a été fixé à 5\$.

Parmi les multiples activités qui se dérouleront du 19 au 29 janvier, notons la journée des enfants, les courses de poneys sur glace, des compétitions et spectacles pour satisfaire tous les goûts, etc.

Au sein des nouveautés, il y aura un tournoi de hockey intérieur, une démonstration de gymnastique, un happening offert par la Ligue d'improvisation municipale, etc.

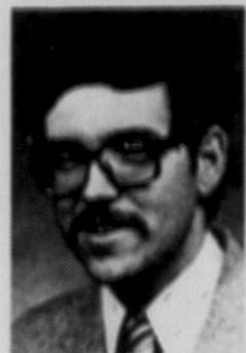
Fidèle au rendez-vous, la célèbre mascotte Valhiver prendra part à toutes les activités carnavalesques pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

L'atmosphère sera donc à la fête du 19 au 29 janvier dans le Parc Sauvé et au Café Baie des Neiges. Cette année, la neige sera de la partie et Valhiver n'aura qu'à accueillir les "carnavalesques."

Bons souhaits de joie,
santé et bonheur
à tous nos clients et amis!



GERALD BOUGIE
PRÉSIDENT



MICHEL BOUGIE
VICE-PRÉSIDENT

ATTENTION



YVES CHATEL,
propriétaire



JOSEE CHARLAND
coiffeuse, diplômée

Puisse la beauté de Noël être une inspiration pour vous et vous apporter de bons souvenirs à tous nos amis... Sincère merci à tous!

Joyeux Noël et Bonne Année

SERVICE "MODELING"

5 Ste-Hélène,
Valleyfield

pour rendez-vous

373-7341

SALON . LUI

COIFFURE POUR HOMMES



• MADELEINE
• MARGUERITE
• PAULINE
• CAMILLE
• MONIQUE de la

Boutique
MARIE-ANNE
99 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 371-6199

VOUS
SOUHAITENT
DE JOYEUSES FETES

Meilleurs Voeux
de Joyeux Noël et Bonne Année
à tous

**CASSE CROUTE
CHEZ
JACQUES**
54 ST-LAURENT
VALLEYFIELD
373-0465

Achetez les produits
alimentaires du Québec

Joyeux Noël et Bonne Année

Traditions aimées...

Puissiez-vous toujours
les préserver!

Schenley
CANADAIN
VALLEYFIELD, QUÉBEC



LAVE-AUTO

VOUS SOUHAITE
UN JOYEUX NOEL

Pétro
Prix

ET VOUS FAIT UNE OFFRE
BIEN SPECIALE

Monsieur, Madame, Saviez-vous qu'à notre établissement, nous distribuons des billets-prime? En voici un, d'une valeur de 0.25\$ Et ce n'est qu'un début! Car nous en avons encore d'autres à vous donner.

Pour vous les procurer, rien de plus facile: faites votre plein d'essence chez nous. Nous vous remettrons d'autres billets-prime, d'une valeur de 2% du montant total de votre achat.

Pourquoi des billets-prime? Pour vous faire économiser, bien sûr! Accumulez-les, puis échangez-les contre de jolis cadeaux.

Le nombre de billets-prime n'est pas limité. Chaque fois que vous achetez chez nous, demandez-les à notre caissière. Elle se fera un plaisir de vous les remettre.

BILLET
PRIME

(COUPER ET CONSERVER)

25¢

Bon d'échange

Accumulez les bons jusqu'à ce
que vous puissiez vous procurer
l'un des articles en étalage.

A. GOUGEON
26 Jacques-Cartier
Valleyfield, Québec.

Pétro
Prix

LAVE-AUTO

26 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD

371-5504

A. GOUGEON, propriétaire

Pétro
Prix



CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

LA BEAUTE EXTERIEURE... NE REFLETE PAS LES SOINS INTERIEURS

8 étage

Que se passe-t-il
aux soins prolongés
au 8ième étage du Centre
Hospitalier de Valleyfield!

L'espoir est-ce la vie? Qu'advient-il des personnes âgées?

HISTORIQUE

L'unité de soins prolongés a vu le jour il y a bientôt deux ans, suite à l'agrandissement du Centre hospitalier de Valleyfield. Cette unité de quarante-cinq lits répondait à un besoin urgent, autant dans la population de Valleyfield et la région qu'à l'intérieur même des murs du Centre Hospitalier (unité de soins congestionnée, médecine, chirurgie).

Lors de l'ouverture, une formation spécifique aux soins prolongés fut offerte au personnel soignant: "L'espoir, c'est la vie". Ce cours, si l'on se fie aux documents internes de l'unité, devait, par sa forme, être un outil de travail essentiel tenu de la clientèle qui allait être desservie par la suite. On continue d'ailleurs à offrir ce cours aux intervenants oeuvrant en soins prolongés. Au début, les choses allaient relativement bien et tous les espoirs étaient permis. Mais aujourd'hui, deux ans plus tard, qu'en est-il vraiment?

LA SITUATION

L'unité qui compte quarante-cinq patients a un taux d'occupation qui se situe autour de 100% depuis longtemps. Sur quarante-cinq patients, vingt-huit y sont depuis plus d'un an, douze y sont depuis plus de six mois et les cinq autres, depuis moins de six mois. Le personnel soignant, quant à lui, est composé de: - quart de jour (8-4): deux infirmières (iers) licenciées (és) quatre infirmières (iers) auxiliaires trois préposées (es) aux bénéficiaires. - quart de nuit (4-12): une (un) infirmière (ier) licenciée (é) deux infirmières (iers) auxiliaires deux préposées (es) aux bénéficiaires. - quart de nuit (12-8): une infirmière (ier) licenciée (é) une infirmière (ier) auxiliaire une préposée (e) aux bénéficiaires.

Nous jugeons le ratio personnel-bénéficiaires nettement insuffisant compte tenu que: "L'unité de soins a été conçue pour recevoir les bénéficiaires dont l'évolution médicale est irréversible à court terme, moyen terme ou long terme" (vocation de l'unité).

Comme quarante bénéficiaires sont là depuis plus de six mois et, effectivement leur état ne cessant de se détériorer, nous évaluons que, présentement, une majorité de patients nécessitent de plus en plus d'heures de "nursing" et ce, en plus des besoins psychologiques reliés à leur état.

EXEMPLE A L'APPUI:

Une dame hospitalisée à l'unité de soins prolongés depuis environ dix mois. Il s'agit d'une patiente très lucide et bien orientée qui suit des traitements de physiothérapie suite à un A.C.V. antérieur. Son état physique stabilisé, cette patiente a besoin d'être constamment stimulée, motivée, encouragée afin qu'elle poursuive ses traitements. De plus, parallèlement à ses traitements, doit s'opérer un suivi, c'est-à-dire: l'aider dans ses déplacements, voir à ce qu'elle se serve de son bras le plus faible, le plus souvent possible, etc... Les intervenants sont très conscients de ces besoins, mais, avec la répartition du personnel soignant dans une équipe de travail composée d'une infirmière auxiliaire, d'un préposé aux bénéficiaires et d'une infirmière licenciée partagée entre deux équipes (priorité aux soins spécialisés, pilules, solutés pansements, etc.) il est impossible d'assurer adéquatement à cette patiente, ses besoins primordiaux, car, dans cette équipe, une douzaine d'autres patients ont des besoins aussi impératifs et légitimes. Il devient donc impossible, malgré toute la volonté des intervenants, de répondre équitablement et adéquatement aux besoins de chacun. Il faut dès lors se limiter au plus urgent, au plus évident: les soins de base, laver, lever, faire manger, coucher, etc. Et de plus, à un rythme effréné, épuisant, inhumain.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lors de l'ouverture de l'unité de soins prolongés, les titulaires de poste qui devaient par la suite former l'équipe de travail, étaient bien déterminés à relever le défi que représentait le travail à l'intérieur d'une telle unité de soins: faire en sorte que, personnel et bénéficiaires forment une grande famille. C'était une première à l'hôpital. Avec une démarche nursing spécifique, le travail allait devenir intéressant, stimulant, où l'on miserait avant sur la dimension psychologique que sur la dimension biologique de l'être humain. Il fallait créer un milieu de vie. Tout était à inventer, tous les espoirs étaient permis. Il y avait bien eu, ce cours ("L'espoir, c'est la vie") on se sentait appuyé, écouté. Nous étions fiers et les résultats étaient probants. Le moral des bénéficiaires était à son meilleur et le corps arrivait, sinon à guérir, à se stabiliser.

Mais bien vite, l'espoir s'est transformé en illusion. La qualité cédait devant la quantité. De plus en plus de temps allait être consacré aux besoins de base et de moins en moins à la dimension spirituelle, psychologique et psychologique des bénéficiaires. Cette transformation, ce changement graduel a entraîné une forte détérioration des relations de travail. L'administration, n'ayant jamais ajusté le ratio de personnel en fonction de la détermination de l'état physique des bénéficiaires, a contribué à détruire un milieu de vie sain, autant pour les bénéficiaires que pour le personnel.

Nous qui aimons notre travail, traversons en ce moment une phase d'écoeurement général. Le travail se déroule désormais dans un climat de tension, de façon mécanique. Il n'y a plus d'enthousiasme. Il nous reste toujours l'espoir de décrocher un poste ailleurs, sur une autre unité de soins. Par ailleurs, de plus en plus de travailleurs sur la liste de rappel enlèvent carrément leur disponibilité à travailler aux soins prolongés. Il devient même difficile de combler certains postes dépourvus de leur titulaire. On n'y vient plus ou, si on y vient, c'est souvent parce qu'on n'a pas le choix.

Ce sont effectivement des conditions de travail pénibles. Physiquement, la majorité des bénéficiaires sont gravement handicapés, ce qui nécessite de notre part des efforts physiques considérables. Comme la somme de travail à abattre est, elle aussi, considérable, le mélange est explosif. On prend des chances, vite, vite, toujours plus vite. Les problèmes de dos sont chose fréquente à l'unité de soins prolongés, l'épuisement aussi, pour ne nommer que ceux-là.

D'autre part, si le climat général de l'unité est à son plus bas, c'est aussi et surtout parce que nous ne pouvons plus répondre à autre chose que les besoins biologiques de base chez nos bénéficiaires, et, en plus, exécutés de façon inadéquate, comme s'il s'agissait d'une course contre la montre. En toute conscience, nous, travailleurs du 8e, ne sommes pas responsables de cette situation. Nous voyons bien que nos bénéficiaires réclament de nous de l'attention, mais, en toute honnêteté, nous ne pouvons faire plus. Nous ne pouvons pas leur accorder ce besoin, pourtant si fondamental car nous n'avons plus le temps, plus l'énergie.

Malheureusement, il n'est pas de notre ressort d'ajouter du personnel sur l'unité. Par contre, c'est notre devoir de le réclamer par nos bénéficiaires. Notre superviseur immédiat est au courant depuis longtemps de la situation qui prévaut sur l'unité. Nous le lui avons à maintes reprises rappelé lors de réunions départementales mais nos demandes, jusqu'à ce jour, sont toujours restées sans réponse claire.

En conclusion, nous croyons qu'il est temps qu'on cesse de se gêner de grandes philosophies sur la situation des personnes âgées, sachant très bien que, dans la réalité, on leur fait manger le pain de la misère. Qu'on cesse aussi de projeter une image magnanime et compréhensive à l'égard du manque de personnel et tous les problèmes reliés à une telle situation. Et qu'on cesse de nous dire que, faute de budget, on ne peut remédier à la situation. Quand il est question de rénover des bureaux par contre, c'est sans problèmes et sans avoir à se battre qu'on exécute.

Nous lui disons, à cette saine administration, que nos bénéficiaires paient très cher leur petit coin à l'ombre \$369-mois pour un lit dans une salle, \$498-mois pour un lit dans une chambre semi-privée et \$595 mois pour un lit dans une chambre privée. Et qu'ils ont droit à des services de qualité et un milieu de vie sain.

Mme Albina Girard Cartier et M. Yves Léger, bénéficiaires, actuels aux soins prolongés du Centre Hospitalier ont manifesté leur mécontentement à l'égard des soins actuels et au manque de personnels. Ils ont envoyé une lettre à René Lévesque, Premier Ministre.

Valleyfield, 25 novembre 1983

Pour le premier ministre du Québec, René Lévesque,

Je viens vous écrire un mot pour vous demander de venir à notre secours, j'écris au nom de toutes les personnes âgées du 8e étage de l'hôpital de Valleyfield, nous sommes toutes des personnes très malade, moi j'ai 77 ans et j'ai tout un côté paralysé, et toutes les autres personnes sont encore plus malade que moi. Elles ne peuvent pas marcher, pas parler, et même impossible de manger seule et ça fait beaucoup d'ouvrage à faire, et on a pas assez de personnel pour travailler et on souffre beaucoup de manque d'aide. Toutes les infirmières et infirmières font tout ce qu'elles peuvent pour nous autres, mais il y a trop de grands malades, et il manque du personnel pour travailler, j'espère que vous mettrez tout votre coeur à y penser et que vous viendrez à notre aide au plus tôt que possible c'est urgent.

Signé: Mme Albina Girard Cartier Hospitalisée à l'hôpital de Valleyfield

Moi, Albina Cartier, patiente à l'unité de soins prolongés du Centre Hospitalier de Valleyfield; en toute connaissance de cause et ce, sans aucune pression de quiconque, consens à ce que soit et ce, dans le journal régional "Le Soleil" la lettre que j'ai publiée au premier ministre du Québec, M. René Lévesque datée du 25 novembre 1983, De bonne foi, je signe Albina Girard Cartier

Témoins: Régent Charlebois
Témoins: Mad Hervé Leduc.

Je consens aussi à ce qu'elle soit publiée dans le journal inter-syndical du Centre Hospitalier de Valleyfield "La Tension" et je signe: Albina Girard Cartier.

Témoins: Régent Charlebois
Témoins: Mad Hervé Leduc.

Mon nom est Yves Léger. J'ai 31 ans. Je suis atteint de sclérose en plaques. Je ne puis me servir de mes mains ni de mes jambes du à des tremblements trop prononcés. J'aimerais vous parler de mes journées aux soins prolongés du Centre hospitalier de Valleyfield, où je suis hospitalisé depuis le 11 octobre 1983.

Présentement aux soins prolongés, il y a un gros problème: Trop de bénéficiaires pour le nombre de personnel. Une journée ici c'est pas facile. On se lève à 8h45 quand quelqu'un a le temps de nous lever, comme ils ne peuvent lever tout le monde en même temps, il est 9h30 avant que tous les bénéficiaires soient levés. Quand on doit manger avec l'aide d'un autre, comme moi, la personne qui nous fait manger est tellement pressée qu'elle nous fait manger le plus vite possible. Entre déjeuner, au dîner et au souper, car elle en a plusieurs à faire manger. Entre parenthèses, tu déjeunes vers 9h30 - 9h45 peu de temps après c'est le dîner à 12h00 et le souper à 16h40 - 17h.

Comme j'ai aussi besoin d'aide pour uriner, et souvent j'ai envie d'uriner peu de temps après le repas, j'ai toujours une chance d'uriner dans mes culottes parce que même si je sonne, je n'ai aucune garantie que quelqu'un pourra venir, parce qu'ils sont occupés à faire manger ou à changer d'autres bénéficiaires veulent être couchés entre 21h et 21h30. Le personnel est tellement restreint qu'il ne peut arriver à tous nous coucher en une demi-heure. Alors on se fait coucher "vite" il faudrait plus de personnel. Si chaque équipe avait moins de bénéficiaires, ça irait mieux.

Il y a aussi le brossage de dents et le rasage de la barbe. Moi j'ai appris au primaire qu'on devait se brosser les dents après chaque repas. Ici on est chanceux si quelqu'un a le temps de nous brosser les dents une fois aux deux jours, et c'est pareil pour la barbe.

Dans l'après-midi, tu es toujours en prison. J'ai l'impression que les prisonniers vont t'amener dehors. C'est pire qu'une prison. Si tu veux prendre un peu d'air pur, il y a toujours les fenêtres que tu peux faire ouvrir, mais de la façon dont elles sont construites, quand tu ouvres la fenêtre la poussée et la force de l'air sont très fortes, alors tu gèles. Tu as deux choix: fenêtre ouverte complètement ou fenêtre fermée.

En soirée, comme détenu, comme lui-même, on peut écouter la radio, la télévision; mais si on ne peut pas changer le poste soi-même, on est pris à écouter le même canal toute la soirée. Il y aurait aussi de parler avec le personnel; mais présentement le temps de le parler. Tu peux parler avec les autres bénéficiaires, mais présentement ce sont surtout des personnes âgées, ce sont des personnes très expérimentées, mais ce n'est pas toujours très intéressant pour quelqu'un de 31 ans de converser avec des personnes de 85-95 ans. En plus, plusieurs sont très confus.

Le personnel est tellement restreint qu'il n'y a personne qui ait le temps de me faire marcher sur le département. Je vais en physiothérapie une heure par semaine, je pense vraiment que ce n'est pas suffisant. J'ai l'impression que je suis cloué à ma chaise roulant pour ma vie! On ne me donne même pas une chance de débarquer de cette "barouette". C'est bien beau être atteint de sclérose en plaques, mais je ne veux pas pâtir encore de cette "barouette". De la façon dont ça va maintenant, j'ai l'impression que ça ne m'aide pas du tout d'être ici.

Le personnel présentement c'est pas le problème. Avant que ça revire très mal en un pour le nombre de personnel. C'est ça le problème. Avant que ça revire très mal en un "nid de coucou" comme on dit, c'est pas ça présentement, mais si ça continue de même c'est ça qui va arriver si on n'améliore pas la qualité de vie des bénéficiaires et du personnel au travail.

Yves Léger.

Le 1er décembre 1983

Moi, Yves Léger, patient à l'unité de soins prolongés du Centre Hospitalier de Valleyfield, déclare que c'est en toute connaissance de cause et sans aucune pression de la part de quiconque, que j'ai signé l'article à paraître en mon nom dans le journal régional "Le Soleil". Tout ce qu'on a fait à ma place est la rédaction du texte. Souffrant de sclérose en plaques, je suis incapable d'écrire moi-même. J'ai lu et j'ai signé Yves Léger, G. Zuchowski infirmière.

Témoins: Lucien Daoust
Témoins: Régent Charlebois.

PETITION

PORTANT SUR LA QUALITE DES SOINS DU DEPARTEMENT DES SOINS PROLONGES DU C.H.V.

- CONSIDERANT que les bénéficiaires vivants aux soins prolongés ont droit à une qualité de vie "humaine".
- CONSIDERANT que les familles nous confient leur mère, père, épouse ou enfant, dans l'attente bien légitime, que le département saura répondre aux besoins physiques, affectifs et mentaux de leurs proches.
- CONSTATANT que la tâche des employés est augmentée de façon substantielle du fait de l'arrivée de bénéficiaires moins autonomes, donc nécessitant plus de soins, et que cette situation ira en augmentant.
- CONSTATANT que le personnel n'arrive présentement qu'à ne prodiguer que des soins de base, c'est-à-dire baigner, alimenter, et de changer les patients souillés. Ceci fait dans une course constante, ne laissant plus de place au contact humain si nécessaire à la qualité de vie des bénéficiaires et à la valorisation du travail des employés.

NOUS SOUSSIGNES (ES) EXIGEONS DU PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE DANS LES PLUS BREFS DELAIS ET DEMANDONS A L'ADMINISTRATION D'AGIR EN RESPONDANT AUX BESOINS SPECIFIQUES INHERENTS A LA VOCATION PARTICULIERE DU DEPARTEMENT DES SOINS PROLONGES.

Cette pétition a été signée par 90 personnes (employés, bénéficiaires et parents des bénéficiaires).

72 BENEFICIAIRES ET PARENTS 15 MEMBRES DU PERSONNEL.

Qu'en pensez-vous?

Confieriez-vous les soins de vos parents
aux soins prolongés du Centre Hospitalier
de Valleyfield?

Que pensez-vous de la Direction
du Centre Hospitalier de Valleyfield

Joyeux Noël
Bonne Année

Pour vos achats de dernière minute



PHARM-ESCOMPTE[®]
JEAN COUTU

C'est tellement mieux...

c'est bien évident!

76 rue DUFFERIN

(CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD)

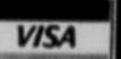
VALLEYFIELD 371-3333

aussi

BOUL. HARWOOD, DORION 455-6141

Gilles Raymond,
propriétaire

NE PAS SE FAIRE SÉDUISER
PAR LES OFFRES DE PROMOTION
DE LA PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU



COFFRET DE
BEAUTÉ
PHILIPS. Rasoir
de dame et dix
accessoires
pour le soin
personnel.
Bivoltage.
Modèle
HP 2124.
Valeur 69,95 \$
Prix avec photo

48⁹⁹



HABIT DE PÈRE NOËL. Ensemble 9
pièces. (sac à jouets non inclus).

Prix avec photo 27⁹⁹



1 PAPIER D'EMBALLAGE. Format 8 rou-
leaux. (30" x 480").

Prix avec photo 2⁹⁹

2 PAPIER D'EMBALLAGE GÉANT.
Format 3 rouleaux (30" x 300"). Motif
quadrillé.

Prix avec photo 3⁷⁹

3 PAPIER D'EMBALLAGE GÉANT.
(40" x 200").

Prix avec photo 2³⁹

4 PAPIER D'EMBALLAGE GÉANT.
Format 3 rouleaux (30" x 300").

Prix avec photo 3⁷⁹

5 PAPIER D'EMBALLAGE. Format 5 rou-
leaux. (26" x 300").

Prix avec photo 2³⁹

6 PAPIER D'EMBALLAGE MÉTALLISÉ
GÉANT. Format 3 rouleaux (26" x 120").

Prix avec photo 2⁹⁹

7 PAPIER D'EMBALLAGE MÉTALLISÉ
GÉANT. (30" x 80"). Couleurs unies.

Prix avec photo 1⁸⁹



DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE
CASCADE.
Format 1,4 kg

Prix avec photo 3¹⁷



COUTELLERIE TV EN
PLASTIQUE. 24 pièces
assorties.

Prix avec photo 57⁹⁹



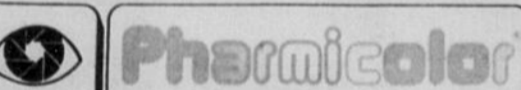
ASSIETTES JETABLES en carton
plastifié ROYAL CHINET. Ultra rigides.
Format 20.

8-3/4" 1⁴⁷ 6-3/4" 99⁹⁹



PAPIER ALUMINIUM ALCAN
Plus flexible et plus résistant.
Format 12" x 25".

Prix avec photo 77⁹⁹



AGRANDISSEMENT DE PHOTO COULEUR

à partir d'un négatif ou d'une diapositive
(procédé C-41)

Format 5" x 7" Ordinairement 2,48 \$ prix spécial 1,99 \$

Format 8" x 10" Ordinairement 5,29 \$ prix spécial 3,99 \$



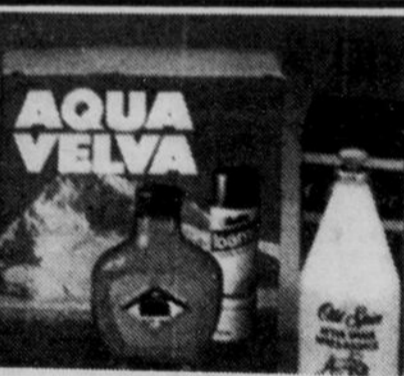
NEILSON.
Friandises
au chocolat
assorties.
Format 200 g.

Prix
avec photo
1²⁹



ARBRE DE NOËL (72"). Pin écossais.
Imite parfaitement les vrais pins.
Vendu avec pied, 97 branches. Tronc
4" de diamètre. (Boules et guirlan-
des non comprises).

Prix avec photo 29⁹⁹



AQUA VELVA. Ensemble
contenant une crème à barbe GIL-
LETTE FOAMY, format 200 mL et une
lotion après rasage ICE BLUE AQUA
VELVA, format 125 mL

Prix avec photo 2,89

OLD SPICE. Lotion après ra-
sage, format 125 mL.

Prix avec photo 3,99



BRUT 33 SPLASH-ON LOTION.
Lotion tout usage, format 120 mL
et désodorisant en bâton, format 75 g.

Prix avec photo 4,79

BRUT 33 SPLASH-ON LOTION.
Lotion tout usage,
format 200 mL.

Prix avec photo 4,79

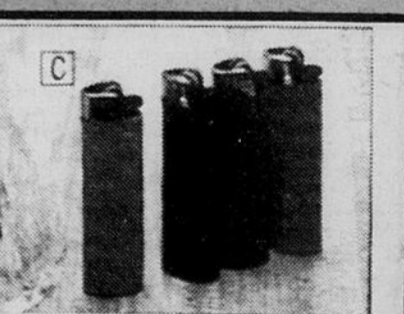
TURBO. Ensemble comprenant une
cologne, format 75 mL et un déso-
dorisant en bâton, format 75 g

Valeur 12,50 \$ Prix avec photo 8,59



NECESSAIRE À CIGARETTES
FILTER MASTER MATTINÉE OU PLAYERS,
au choix. Nécessaire contenant la ma-
chine King Size, 200 tubes à cigarettes
et tabac, 200 g. chac.

Prix avec photo 14⁹⁹



BRIQUET JETABLE BIC.

Prix avec photo 69⁹⁹



YUM-YUM. Croustilles assorties: B.B.O.,
régulière et vinaigre. Au choix.
Format 400 g

Prix avec photo 1⁸⁹



TURTLES.
Chocolats sous forme
de tortues.
Format 400 g.

Prix avec photo 4⁸⁹

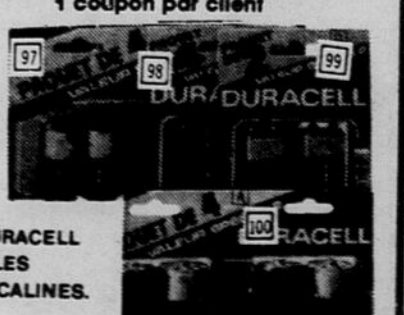


MAGNÉTOPHONE
À CASSETTE
ET RADIO
AM/FM
EVERSONIC
Arrêt
automatique
micro-intégré,
commande
automatique
de l'intensité de
l'enregistrement,
bouton rotatif
de tonalité
et de volume, prise de boîte
de son extérieure.

Prix avec photo 48⁹⁹

Modèle # SH-306 C.

POUR REMPLIR VOS BAS DE NOËL:
À chaque achat de carte
d'emballage multiple DURACELL,
les Pharm-Escomptes Jean Coutu
appliquons 1,00 \$ de rabais sur
votre prochain développement de
film. Pour plus de renseignements,
adressez-vous au comptoir de photo.
1 coupon par client



DURACELL
PILES
ALCALINES.

1.5 volt. Paquet de quatre
MN 1400-4 C. Prix avec photo 4⁸⁹

1.5 volt. Paquet de quatre
MN 1500-4 AA. Prix avec photo 4²⁹

9 volt. Paquet de deux
MN 1604-2. Prix avec photo 4⁸⁹

1.5 volt. Paquet de quatre
MN 1300-4 D. Prix avec photo 4⁸⁹

vous invite

APPELEZ QUELQU'UN DE
SPÉCIAL À NOS FRAIS!

Obtenez un certificat - cadeau "appel interurbain"
de 5⁰⁰ \$ par courrier avec l'achat de
quatre de ces
cinq produits

Voir les détails
en magasin!



2¹⁹
Format 500ml

3¹⁴
Format 350ml

2¹⁹
Au choix
Aérosol 200ml
à Bâle 75ml
Bâton 60g

.99
Format 100ml

3⁵⁷
Format 450ml + 100ml

HEURES
D'OUVERTURE

NOËL et JOUR DE L'AN: 10h00 A.M. à 6h00 P.M.
26 DEC. et 2 JANV.: 12h (MIDI) à 6h00 P.M.

SPÉCIAUX VALIDES JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE